



SIMS Social innovation and mutual learning on micro-saving in Europe

**Rapport d'évaluation du programme implémenté en
FRANCE**

Sophie DESSEIN, Léopold GILLES (CREDOC)
Département Evaluation des Politiques Sociales
JUILLET 2013

CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET	4
1/ L'INCLUSION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE	4
1.1 UNE PART ACCRUE DES MENAGES EN SITUATION DE SURENDETTEMENT.....	4
1.2 UN QUART DES MENAGES EUROPEENS EN RISQUE D'EXCLUSION SOCIALE	5
1.3 LA REPOSE DE L'EUROPE : L'INCLUSION FINANCIERE COMME OUTIL DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE	6
2/ LE CONTEXTE FRANÇAIS	7
2.1 ETAT DES LIEUX SUR LA CONNAISSANCE DU MILIEU BANCAIRE, L'ACCES A L'EPARGNE ET AU CREDIT ET LE SURENDETTEMENT	7
2.2 LES DISPOSITIFS PREEXISTANTS EN FAVEUR DE L'EPARGNE ET DE L'ACCES AUX SERVICES BANCAIRES	8
2.3 LES DISPOSITIFS PREEXISTANTS EN FAVEUR DE L'EDUCATION FINANCIERE	9
3/ LA JUSTIFICATION DE L'EXPERIMENTATION	10
3.1 LES CONSTATS A L'ORIGINE DU PROJET	10
3.2 DESCRIPTION SYNTHETIQUE DU PROGRAMME : OBJECTIFS, POPULATION CIBLEE ET ACTIONS CLEFS	11
METHODOLOGIE POUR L'EVALUATION	13
1/ UNE DOUBLE ENQUETE DES BENEFICIAIRES ET D'UN ECHANTILLON TEMOIN	13
1.1 PASSATION DU QUESTIONNAIRE	13
1.2 QUALIFICATION DE L'ECHANTILLON RECUEILLI	13
1.3 LE PROFIL DES BENEFICIAIRES ET L'EVOLUTION DE LEUR SITUATION FINANCIERE	16
2/ L'EXPLOITATION DU TABLEAU DE BORD	18
3/ DES ENTRETIENS QUALITATIFS AUPRES DE L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES : ACTEURS, PARTENAIRES ET BENEFICIAIRES	18
3.1 ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS ET PARTENAIRES DU PROJET	18
3.2 ENTRETIENS AVEC LES BENEFICIAIRES DU PROGRAMME SIMS	19
CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET	20
1/ LES ACTEURS ET LES PARTENAIRES MOBILISES	20
1.1 LES SOUTIENS FINANCIERS.....	20
1.2 LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIFS	20
1.3 LES PARTENAIRES OPERATIONNELS.....	20
2/ DE L'ELABORATION DES OUTILS AU DEPLOIEMENT DES ACTIONS	21
2.1 LA CREATION DES MODULES DE FORMATION.....	21
2.2 LA FORMATION-TEST A AMIENS DES MODULES DE FORMATION	24
2.3 LA FORMATION A DESTINATION DES FORMATEURS DE FINANCES ET PEDAGOGIE	25
2.4 LA MISE EN ŒUVRE DE L'EXPERIMENTATION DANS LES CFA	25
2.5 LES DIFFICULTES ORGANISATIONNELLES DE L'EXPERIMENTATION	26
IMPACT DU PROGRAMME SUR LES BENEFICIAIRES	28
1/ LE PUBLIC BENEFICIAIRE : EFFET DE SELECTION ET ADHESION AU PROGRAMME	28
1.1 TAUX DE PRESENCE ET EFFETS DE SELECTION	28
1.2 L'ADHESION AU PROGRAMME	29
2/ L'IMPACT DU PROGRAMME SUR LES COMPORTEMENTS, CONNAISSANCES ET OPINIONS DES BENEFICIAIRES	33
2.1 LES EFFETS IMMEDIATS DU PROGRAMME OBSERVES PAR LES ACTEURS.....	33
2.2 UNE VIGILANCE ACCRUE A L'EGARD DE LA GESTION DU BUDGET, DE L'EPARGNE ET DU CREDIT.....	33
2.3 UNE ABSENCE D'ANTICIPATION DANS LES COMPORTEMENTS D'EPARGNE ET DE GESTION.....	38

ENSEIGNEMENTS DE L'EXPERIMENTATION : FORCES ET FAIBLESSES DU DISPOSITIF	41
1/ UN BILAN GLOBALEMENT POSITIF	41
1.1 UN TAUX DE PARTICIPATION ELEVE	41
1.2 UNE VIGILANCE ACCRUE POUR LES BENEFICIAIRES A L'EGARD DE LA GESTION BUDGETAIRE, DE L'EPARGNE ET DU CREDIT....	41
1.3 L'INTERET DES BENEFICIAIRES POUR LA FORMATION (CONTENU ET METHODES).....	42
1.4 UNE ABSENCE D'ANTICIPATION DANS LA GESTION BUDGETAIRE	42
2/ LES PISTES D'OPTIMISATION	43
2.1 ADAPTER LE CONTENU ET LA FORME DU PROGRAMME SELON LES PUBLICS, LEUR NIVEAU DE FORMATION ET LEUR SITUATION PERSONNELLE	43
2.2 DES MODULES DE FORMATION PLUS COURTS ?	43
2.3 DAVANTAGE DE LIENS ENTRE LES MODULES DE FORMATION ET LES COURS GENERAUX	44
3/ LES PROLONGEMENTS DE L'EXPERIMENTATION	44
3.1 LES PROJETS DE L'ANSA	44
3.2 LES PROJETS DE CERTAINS CFA	44
3.3 PROJETS EVOQUES PAR LES PARTENAIRES DU PROJET	44
ANNEXE 2 - GUIDE D'ENTRETIEN ACTEURS ET PARTENAIRES.....	52
ANNEXE 3 – GUIDE D'ENTRETIEN BENEFICIAIRES	55

Contexte de mise en œuvre du projet

En 2011, trois¹ programmes pilotes ont été implantés simultanément et de manière coordonnée en Belgique, en France et en Hongrie. Ces expérimentations, à destination de publics à faibles ressources, visaient à promouvoir l'épargne au travers de programmes d'éducation et/ou d'incitations financière à la micro-épargne. La **micro-épargne** s'inscrit dans le cadre plus général de la micro-finance. Il s'agit d'inciter les personnes à faible revenus à se constituer une épargne de précaution ou en vue d'investissements futurs, même s'il s'agit le plus souvent de faibles montants.

Le projet **SIMS (Social innovation and mutual learning on micro-saving in Europe)** a été cofinancé par la Commission européenne dans le cadre du programme PROGRESS 2010, dont la section 2 vise la promotion d'expérimentations en faveur de la protection sociale et de l'inclusion sociale. Ce rapport présente les résultats de l'évaluation nationale du projet mis en œuvre en France. Les rapports d'évaluation des projets belge et hongrois ainsi qu'un rapport global et une synthèse de l'ensemble des résultats sont par ailleurs disponibles.

Les facteurs de succès au programme ne sont pas présentés dans les rapports nationaux, mais seulement dans le rapport global et sa synthèse : ils sont en effet le résultat de l'analyse croisée des enseignements des expérimentations implantées dans chacun des pays pilotes.

Le programme SIMS a été déployé en **France** auprès de 251 bénéficiaires entre novembre 2011 et mars 2012. Il s'agissait d'un programme d'éducation financière constitué de 4 modules de formation à destination d'apprentis scolarisés dans des CFA (Centre de Formation des Apprentis).

1/ L'inclusion financière dans le contexte de lutte contre l'exclusion sociale

1.1 *Une part accrue des ménages en situation de surendettement*

En Europe, le constat général depuis plusieurs années est celui d'une **augmentation du taux d'endettement des ménages** (à l'exception notable de l'Allemagne). Si les crédits, en stimulant la consommation, peuvent constituer un levier de croissance bénéfique d'un point de vue économique, leur remboursement peut s'avérer problématique en cas de difficultés financières inattendues. La crise économique et financière actuelle ayant engendré une baisse des revenus pour de nombreux ménages européens², **la part des individus faisant face à une incapacité d'assumer le remboursement de leur dette a augmenté. Ainsi, en 2010, on estime à 11,6% la part des ménages de l'Union européenne des 27 (UE 27) n'ayant pas été en mesure de payer leur dette, loyer ou factures à temps, contre 9,9% en 2007³.**

Parmi les facteurs macroéconomiques retenus habituellement par les économistes pour expliquer l'augmentation du surendettement, on peut citer le développement des crédits à la consommation (dérégulation du marché du crédit dans les années 1980 en Europe de l'Ouest), l'augmentation du chômage depuis la crise financière de 2008 (10,5% en 2012 dans l'UE 27 contre 7,1% en 2008), le passage à l'Euro, ainsi que l'augmentation du prix du logement et de l'énergie. Au niveau des individus, les « accidents de vie » peuvent conduire à une incapacité d'assumer ses dettes: la perte d'emploi ou la réduction subie du temps de travail, le divorce ou encore la survenue d'un problème

¹ Un quatrième programme pilote, initialement prévu au Royaume-Uni dans le cadre de l'expérimentation SIMS, n'a pas pu voir le jour en raison des difficultés rencontrées par les porteurs britannique pour la mobilisation des partenaires au projet.

² Dubois H., 2012, *Household debt advisory services in the European Union*, Eurofound. En 2008, un ménage européen sur cinq déclarait une baisse de revenus par rapport à l'année précédente.

³ *op. cit.*

de santé. Les résultats des études internationales menées dans le cadre du projet Eurofound 2010 *Managing household debt*⁴ montrent que le **risque d'être en situation de surendettement est accru pour les personnes qui vivent seules ou avec des jeunes enfants**, qui sont **sans emploi** ou qui ont des **revenus modestes**, pour les individus en **mauvaise santé** (maladie chronique), ainsi que pour les **jeunes** et les **migrants**.

Surendettement, exclusion financière, pauvreté et exclusion sociale sont des phénomènes étroitement imbriqués qui se renforcent les uns les autres. Si la précarité économique accroît le risque de surendettement, à l'inverse, le fait de se retrouver en incapacité de paiement peut également être – et c'est de plus en plus le cas – à l'origine de situations de pauvreté.

L'exclusion bancaire et financière

Un groupe d'expert a élaboré la définition suivante dans le cadre d'un projet financé par la Commission européenne⁵ : « *L'exclusion financière fait référence à un processus par lequel une personne rencontre des difficultés pour accéder à et/ou utiliser des services et produits financiers proposés par les prestataires « classiques », adaptés à ses besoins et lui permettant de mener une vie sociale normale dans la société à laquelle elle appartient.* »

Cette définition, volontairement large, vise à tenir compte de l'ensemble des difficultés qui peuvent mener à des situations d'exclusion du système financier. L'exclusion bancaire et financière traduit à la fois des restrictions d'accès et d'usage dans le recours aux produits et services permettant d'assurer des dépenses immédiates (moyens de paiement) et de les étaler dans le temps (recours aux crédits par exemple)⁶.

1.2 Un quart des ménages européens en risque d'exclusion sociale

En 2011, on estime à près d'un quart⁷ la part de la population de l'Union Européenne en **risque de pauvreté ou d'exclusion sociale**⁸. Ce taux est en augmentation dans la quasi-totalité des pays, en particulier en Hongrie, et dans une moindre mesure en France et en Belgique.

Tableau 1 – Part de la population en situation de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (en %)

⁴ Dubois H., Anderson R., 2010, *Managing household debts: Social service provision in the EU*, Eurofound working paper.

⁵ Anderloni L., Bayot B., Błędowski P., Iwanicz-Drozdowska M., Kempson E., 2008, *Offre de services financiers et prévention de l'exclusion financière*.

⁶ Gloukoviezoff G., 2004, *L'exclusion bancaire et financière des particuliers*, Les travaux de l'observatoire.

⁷ Eurostat Newsrelease, 2012, *In 2011, 24% of the population were at risk of poverty or social exclusion*.

⁸ Les personnes en situation de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale sont les personnes vivant sous le seuil de pauvreté (moins de 60% du revenu médian national), et/ou souffrant de privation matérielle grave, et/ou vivant dans un ménage où les adultes de 18 à 59 ans ont cumulé un temps de travail inférieur à 20% du temps de travail annuel potentiel.

Les personnes en situation de privation matérielle grave sont les personnes confrontées à au moins quatre des neuf indicateurs de privation suivant : impossibilité i) de régler le loyer ou les factures pour les services d'utilité publique, ii) de chauffer convenablement le domicile, iii) de faire face à des dépenses imprévues, iv) de consommer de la viande, du poisson ou un équivalent protéiné tous les deux jours, v) de partir en vacances hors du domicile une semaine par an, vi) d'acheter une voiture, vii) d'acheter une machine à laver le linge, viii) d'acheter une télévision couleur ou ix) de payer une connexion téléphonique.

	Risque de pauvreté	Privation matérielle sévère	Faible intensité de travail	Population remplissant au moins un de ces trois critères (personnes en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale)
Union Européenne (27)	16,9	8,8	10,0	24,2
Belgique	15,3	5,7	13,7	21,0
France	14,0	5,2	9,3	19,3
Hongrie	13,8	23,1	12,1	31,0

Source : European Union Statistics on Income and Living Condition, Eurostat

1.3 La réponse de l'Europe : l'inclusion financière comme outil de lutte contre l'exclusion sociale

Face à cette situation, l'Union européenne impulse depuis plusieurs années des programmes et directives en faveur de l'inclusion et de l'éducation financière dans le cadre de la lutte contre l'exclusion sociale.

En mai 2013, la Commission européenne a proposé une directive européenne pour favoriser la comparabilité des frais bancaires, le changement de compte de paiement et **l'accès à un compte de paiement de base**. Cette directive européenne réaffirme également le lien entre l'inclusion financière et l'inclusion sociale : « *les citoyens européens ne peuvent participer pleinement à la vie en société s'ils n'ont pas de compte bancaire de base* »⁹.

Le Parlement Européen¹⁰ et la Commission européenne¹¹ ont également prôné en 2007 et 2008 le **développement de l'éducation financière** et notamment la nécessité de l'inclure dans les programmes scolaires et d'instaurer un réseau d'éducation financière associant secteur public et privé, mais ceci reste à la charge des Etats membres de l'UE. Un groupe d'experts en éducation financière a également été créé par la Commission. Il a pour mission de diffuser les meilleures pratiques, d'harmoniser les programmes et méthodes d'enseignement et de conseiller la Commission européenne sur les questions relatives à l'éducation financière.

Il n'existe à ce jour pas de disposition européenne de promotion de **l'épargne** dans le cadre de l'inclusion financière et peu de projets sont dédiés à sa promotion chez les populations modestes. Pourtant, dans une approche préventive des situations de précarité financière qui peuvent conduire à une exclusion financière et sociale, l'épargne constitue un outil intéressant dans la mesure où il s'inscrit dans une gestion du budget à moyen / long terme. Or les acteurs constatent que malgré des opinions globalement en faveur de l'épargne, il existe de **nombreux freins** à l'ouverture d'un compte d'épargne : manque de confiance en sa capacité d'épargne, manque d'incitation financière, manque de compétences en matière de gestion budgétaire. En combinant incitation à l'épargne et éducation financière, l'expérimentation SIMS vise à proposer une solution pour lever ces barrières et améliorer la situation des populations à faibles revenus.

⁹ Extrait du communiqué de presse de la Commission européenne, 8 mai 2013.

¹⁰ Résolution n°37 du Parlement européen du 11 juillet 2007 sur la politique des services financiers 2005-2010 – Livre blanc : « Le Parlement européen soutient vigoureusement les initiatives de la Commission visant à renforcer la culture financière et l'invite, ainsi que les États membres, à redoubler d'efforts pour élaborer des programmes et des sites internet spécialisés, en associant de préférence les entreprises concernées, mais les exhorte également à faire de ces connaissances financières un élément constitutif de l'éducation de base ».

¹¹ Communication de la Commission européenne, 28 décembre 2008 : « Les consommateurs doivent bénéficier d'une éducation en matière économique et financière dès que possible à partir de l'âge scolaire. Les autorités nationales devraient envisager de faire de l'éducation financière une matière obligatoire des programmes scolaires ».

2/ Le contexte français

2.1 **Etat des lieux sur la connaissance du milieu bancaire, l'accès à l'épargne et au crédit et le surendettement**

Aujourd'hui, les français se distinguent par un **très bon taux d'accès bancaire** et par l'un des taux d'épargne les plus élevés d'Europe, mais également par des **inégalités concernant la connaissance des services bancaires et de leurs coûts et concernant le risque de surendettement**.

2.1.1 *Un très bon accès bancaire mais une faible connaissance du milieu bancaire, ainsi que des services et des coûts qui y sont associés pour les ménages les plus pauvres*

Aujourd'hui, plus de **99% des français en âge de détenir un compte bancaire en sont titulaires**. Mais si un quart de la population générale ne connaît pas les coûts associés à son compte bancaire¹², ce sont **50% des personnes en situation de pauvreté qui ont une mauvaise ou très mauvaise connaissance du fonctionnement bancaire et des services et coûts** associés à leur compte, contre 32% de la population générale¹³.

2.1.2 *Un taux d'épargne élevé mais un accès inégal à l'épargne*

Si le taux d'épargne des français, qui s'élevait à 16,1% en 2011¹⁴, est l'un des plus élevés parmi ceux des pays européens, on observe une forte disparité d'accès à l'épargne des ménages en fonction de leurs ressources : ainsi, **37% des ménages en situation de pauvreté n'ont pas de compte épargne** contre 18% de la population générale¹⁵.

2.1.3 *Des crédits à la consommation contractés par des ménages fragiles en proie au surendettement*

Les ménages les plus fragiles (qui représentent 4,4% de l'ensemble des ménages selon la définition qu'en donne l'observatoire des crédits aux ménages¹⁶) sont les plus nombreux à faire appel aux crédits à la consommation et aux découverts bancaires pour financer leurs dépenses quotidiennes¹⁷ : **71,5% d'entre eux font appels au crédit à la consommation et 73,4% aux découverts bancaires**. Le niveau de leurs crédits et le poids des charges peuvent alors échapper à leur contrôle : 26,7 % d'entre eux ont déposé un dossier en Commission Neiertz (commission de surendettement) ou auprès d'un juge fin 2009.

¹² Crédoc, « Les conditions d'accès aux services bancaires des ménages vivant sous le seuil de pauvreté », Etude pour le Comité consultatif du secteur financier, 2010.

¹³ D'après un indicateur d'accès à l'information bancaire construit par le Crédoc, prenant en compte différentes variables concernant chacune des connaissances suivantes : les services associés au compte, les coûts de ces services, les conventions, les délais d'encaissement d'un chèque, le coût d'encaissement d'un chèque, le coût d'un retrait en distributeur, etc.

¹⁴ Insee, Comptes nationaux - base 2005.

¹⁵ Crédoc, « Les conditions d'accès aux services bancaires des ménages vivant sous le seuil de pauvreté », *op. cit.*, 2010.

¹⁶ Un ménage est considéré comme fragile selon l'observatoire des crédits aux ménages s'il remplit au moins l'une des trois conditions suivantes : avoir déposé un dossier en commission Neiertz auprès d'un juge, estimer que les charges de remboursement des emprunts sont beaucoup trop élevées, ou considérer que les dettes sont nécessaires.

¹⁷ Observatoire des crédits aux ménages, 22^{ème} rapport annuel, 2010.

En 2011, la population des ménages surendettés se caractérise par une prédominance de personnes vivant seules et sans personne à charge, au chômage (25,6%), sans profession (11,7%) ou sans activité professionnelle (invalidité, congé maladie de longue durée, congé parental : 10,3%). Ce sont majoritairement des employés (35,1%) et des ouvriers (24,5%), ayant un niveau de ressources faible : **81,2% des situations de surendettement se caractérisent par des capacités de remboursement faibles ou inexistantes**¹⁸.

2.1.4 Une fragilité accrue des ménages pauvres face à la crise économique et aux problèmes de surendettement

La part des ménages déclarant avoir au moins un crédit a augmenté entre 2001 et 2009, notamment parmi les bénéficiaires d'un minimum social pour lesquels cette part est passée de 16% à 24%¹⁹. **En 2009, l'ONPES a relevé une augmentation de 14 % du nombre de dossiers de surendettement**²⁰.

2.2 Les dispositifs préexistants en faveur de l'épargne et de l'accès aux services bancaires

2.2.1 Les livrets d'épargne bancaire

Il existe plusieurs types de livrets bancaires visant une incitation à l'épargne via des taux d'intérêt élevés relativement aux autres livrets et via et des exonérations fiscales. Par exemple, le **livret d'épargne populaire (LEP) est destiné à aider les personnes disposant de faibles revenus à placer leurs économies, en proposant un taux d'intérêt annuel de 1,75%**, ainsi que des intérêts exonérés d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux. Ce taux, proche de celui de l'inflation, leur garantit le maintien de leur capital et de leur pouvoir d'achat. Tous les établissements bancaires peuvent le proposer à toute personne répondant à deux conditions : avoir son domicile fiscal situé en France et ne pas être imposable l'année précédant celle de l'ouverture du compte ou détenir un montant d'impôt inférieur ou égal à 796 euros. Le client peut alors déposer jusqu'à 7.700 € (hors intérêts capitalisés) sur son livret d'épargne populaire.

Le livret jeune est également un livret bancaire avantageux pour les jeunes âgés de 12 à 25 ans résidants en France, avec un taux d'intérêt annuel de 2,25% et des intérêts également exonérés d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux. Le jeune client peut déposer jusqu'à 1600 euros (hors intérêts capitalisés) sur son livret jeune.

2.2.2 Le droit au compte

Depuis la **loi bancaire du 24 janvier 1984**, toute personne susceptible de se voir privée d'accès aux services bancaires peut obtenir la désignation d'un établissement qui sera tenu de lui ouvrir un compte assorti de certains services bancaires dits « de base » (dépôts d'espèces, retraits au guichet, délivrance de chèques de banque, etc.). Ainsi, si une banque refuse d'ouvrir un compte à une personne qui en fait la demande, elle doit informer le demandeur de sa possibilité de saisir la Banque de France afin de pouvoir exercer son droit au compte accompagné d'une lettre de refus d'ouverture de compte de la banque en question²¹. **Le recours devant la Banque de France permet de contraindre une banque désignée par elle d'accepter l'ouverture d'un compte.**

¹⁸ Banque de France, *Rapport sur le surendettement des ménages en 2011*, janvier 2013.

¹⁹ Crédoc, « Les conditions d'accès aux services bancaires des ménages vivant sous le seuil de pauvreté », *op. cit.*, 2010.

²⁰ ONPES, Rapport au parlement suivi de l'objectif de baisse d'un tiers de la pauvreté en cinq ans, octobre 2011.

²¹<http://www.banque-france.fr/stabilite-financiere/missions/protection-du-consommateur/droit-au-compte.html>

Le recours est ouvert à tous, même aux interdits bancaires, aux personnes inscrites au fichier des incidents de crédit aux particuliers (FICP) et aux personnes en situation de surendettement.

2.2.3 Un projet de loi visant à prévenir le surendettement

Outre les commissions de surendettement qui peuvent proposer des mesures pour rétablir la situation financière du surendetté en permettant notamment d'alléger le poids de sa dette, on peut également signaler le projet de « **fichier positif du crédit** » qui visait à intervenir en amont, afin d'éviter l'endettement du particulier. Ce fichier positif du crédit, ou « **registre national du crédit aux particuliers** » (RNCP) **devait recenser l'ensemble des crédits souscrits par un particulier. Cet outil devait alors être obligatoirement consulté par les établissements de crédit avant d'accorder un prêt.** Ce projet qui devait figurer dans le projet de loi sur la consommation présenté le 2 mai 2013, a finalement été rejeté peu de temps avant, le Conseil Constitutionnel estimant que le dispositif n'était pas suffisamment sécurisé sur le plan juridique. Ce registre national des crédits sera introduit par voie d'amendement lors de l'examen du texte par l'Assemblée nationale en juin 2013.

2.3 Les dispositifs préexistants en faveur de l'éducation financière

2.3.1 Une absence de dispositif national en faveur de l'éducation financière

L'Etat français n'a pas déployé pour l'instant de dispositif national à cet égard et les initiatives restent ponctuelles et spécifiques à des institutions spécialisées dans ce domaine. Seul le site internet service-public.fr (site officiel de l'administration française) propose quelques fiches d'information sur l'épargne, le crédit, l'assurance ou le surendettement. Ni Pôle Emploi, ni les missions locales chargées d'aider les jeunes, dont les publics sont souvent dans des situations budgétaires problématiques, ne proposent de formation à l'éducation financière à l'échelle nationale. Seuls certains travailleurs sociaux sont formés par des organismes spécialisés dans l'éducation financière (mentionnés ci-après) pour pouvoir ensuite aider leurs bénéficiaires, mais cela reste des initiatives locales.

Concernant l'éducation financière dispensée dans le cadre scolaire, **deux associations d'éducation financière, Finances et Pédagogie ainsi que l'IEFP** (Institut pour l'Education Financière du Public), **sont agréées par l'Education Nationale** pour intervenir dans les établissements scolaires, mais sans obligation de la part de ces établissements.

Dans les CFA (Centre de Formation des Apprentis), une partie du programme du cours de PSE (Prévention Santé Environnement) aborde la question de la gestion d'un budget et les différents produits bancaires, comme nous le verrons ci-après.

2.3.2 Des formations à l'éducation financière dispensées majoritairement par trois organismes privés

Les formations à l'éducation financière à destination de tout public sont majoritairement dispensées par trois organisations privées : Finances et Pédagogie, la FBF (Fédération bancaire française) via « Les clés de la banque » et l'IEFP (Institut pour l'éducation financière du public) via son programme « Finance pour tous ». Si ces organismes ont tous trois un site internet très développé sur lesquels des guides et autres kits pédagogiques à destination de différents publics (jeunes, adultes, enseignants, professionnels de l'insertion, etc.) sont téléchargeables, ils se distinguent concernant les modalités d'intervention de leurs formations.

L'IEFP est une association d'intérêt général, créée en 2006 et visant à favoriser la culture financière des Français en développant une pédagogie à destination de tout public via leur programme « **La finance pour tous** ». L'IEFP développe donc notamment des actions en direction des jeunes (l'organisme a reçu l'agrément du ministère de l'Education Nationale pour intervenir

dans les établissements scolaires), des actifs (dans leur entreprise ou pour préparer leur retraite), des consommateurs (comme les clients des établissements financiers) et des personnes en difficulté financière via des associations. L'Éducation Nationale et l'IEFP (Institut pour l'Éducation Financière du Public) ont également signé en 2009 une convention-cadre visant à promouvoir l'éducation financière en primaire, collège et lycée, en mettant à disposition des enseignants de mathématiques pour le collège et d'économie-gestion pour le lycée, des ressources pédagogiques (sur le site internet de l'IEFP) qui prennent appui sur le socle commun de connaissances et de compétences, mais là encore sans obligation de la part des enseignants de dispenser cette formation à leurs élèves. Mais si son site internet propose plus de 1500 articles et outils pédagogiques (notamment à destination des enseignants), cette association ne propose que quatre formations d'une journée chacune sur des thèmes précis (optimiser son budget ; préparer sa retraite, bâtir son profil complet d'épargnant ; l'épargne salariale).

La **FBF** a créé le programme « **Les clés de la banque** » en 2000 à destination de tout public. Ses objectifs sont d'apporter les renseignements et les conseils dont les personnes peuvent avoir besoin pour comprendre les mécanismes et les produits bancaires, afin de mieux gérer la relation bancaire au quotidien. Elle a notamment développé un programme intitulé « Ma banque et moi » qui consiste en des cours d'une heure sur le fonctionnement de la banque au quotidien, destiné aux établissements scolaires. Elle est pour ce programme affilié auprès de sept académies sur les trente existantes. Cependant, au-delà de ce programme, « Les clés de la banque » n'intervient que très peu via des formations, ne disposant pas de formateurs professionnels (les intervenants sont des banquiers issus de diverses banques mais dont le métier principal n'est pas celui de formateur).

Finances et Pédagogie, organisme de formation créé en 1957 par les Caisses d'épargne, est la plus ancienne de ces trois principales institutions d'éducation financière. Cette association réalise des actions de sensibilisation et de formations sur le thème de l'argent, auprès de tout public. Il s'agit à la fois d'une association d'intérêt général (financée par les Caisses d'épargne dans le cadre de leur engagement sociétal) et d'un organisme de formation offrant des prestations payantes. Ils interviennent donc surtout auprès d'entreprises des secteurs public et privé mais aussi auprès des jeunes en milieu éducatif (association agréée depuis 2010 par le ministère de l'Éducation Nationale) et de bénéficiaires de dispositifs mis en place par l'économie sociale et les collectivités territoriales. Ils ont notamment créé et distribué 15 000 kits pour les écoles primaires, mais se distinguent surtout par leur capacité de déploiement concernant les formations : les 24 formateurs de Finances et Pédagogie, tous issus du milieu bancaire, salariés de l'association, et répartis dans la France entière, permettent à l'association d'être présente sur de nombreux projets et auprès de publics divers, ce qui n'est pas le cas de l'IEFP ou de la FBF qui ne disposent que de très peu, voire d'aucun formateur salarié à temps plein.

3/ La justification de l'expérimentation

3.1 Les constats à l'origine du projet

C'est à la fois la hausse des difficultés financières des ménages modestes et notamment des jeunes ménages, ainsi que l'absence de programme national d'éducation financière à l'égard des jeunes qui a amené l'ANSA (Agence Nouvelle des Solidarités Actives) à répondre à l'appel à projet de l'Union Européenne.

Les jeunes adultes indépendants sont en effet plus vulnérables que la population moyenne face aux difficultés financières²² : vivre dans un logement convenable et boucler les fins de mois pose souvent problème pour les jeunes adultes indépendants qui sont **21 % à avoir**

²² Yves Jauneau, « L'indépendance des jeunes adultes : chômeurs et inactifs cumulent les difficultés », *Insee Première N°1156*, septembre 2007.

des découverts bancaires réguliers (contre 13 % pour l'ensemble de la population) et 17 % à être concerné par au moins un retard de paiement (contre 11 %). Cela est d'autant plus fréquent que leur niveau de vie est plus faible : parmi le quart le plus modeste de la population, les retards de paiement touchent en moyenne 22 % des personnes, mais 29 % des jeunes adultes indépendants.

C'est pourquoi l'ANSA a proposé un projet visant à sensibiliser les citoyens à l'éducation budgétaire et à l'épargne, et plus spécifiquement les apprentis, notamment du fait de leur double appartenance au monde scolaire et au monde professionnel.

3.2 Description synthétique du programme : objectifs, population ciblée et actions clefs

3.2.1 Les objectifs du programme : dispenser une formation à l'éducation financière pour changer les connaissances, attitudes et comportements des apprentis

L'objectif principal du programme est de dispenser une **formation préventive à l'éducation financière à destination des apprentis, afin de faire évoluer leurs connaissances, attitudes et comportements à l'égard de leur gestion budgétaire et de leur rapport à la banque et aux conseillers bancaires.** L'action vise ainsi à développer les comportements d'épargne des apprentis, qu'ils puissent être conscients des différents types de crédits proposés au grand public et qu'ils apprennent à les comparer selon leurs besoins, d'une manière complémentaire à l'épargne. Il s'agit également de les aider à comprendre le fonctionnement de la banque et des différents services et produits bancaires.

L'objectif de l'évaluation est de mesurer l'impact d'une telle formation.

3.2.2 La population ciblée par le programme : les apprentis

L'ANSA, disposant déjà d'un programme en faveur de l'inclusion financière des particuliers (notamment dans une logique de prévention du surendettement), a souhaité proposer un projet d'expérimentation sociale à destination d'un public particulier : les **apprentis scolarisés en CFA (Centre de formation d'apprentis) et en cours de formation professionnelle.** Il était important pour l'ANSA de s'adresser à des jeunes sur le point de rentrer dans la vie active, et notamment aux apprentis qui, du fait de leur appartenance au monde professionnel, perçoivent leur première rémunération²³.

Les CFA et la population des apprentis

Les apprentis sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis (CFA).

L'apprentissage permet donc de préparer tous les diplômes professionnels et technologiques de l'éducation nationale, selon les différents niveaux de diplôme établis par l'INSEE :

V : diplôme de second cycle court professionnel, type CAP ou BEP

IV : diplôme type brevet professionnel ou baccalauréat professionnel

III : diplôme bac + 2, type BTS ou DUT

II ou I : diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire, ou d'une grande école.

²³ Les apprentis sont d'ailleurs considérés comme des actifs ayant un emploi selon l'INSEE et non comme des inactifs, comme c'est le cas des élèves en cursus général ou des étudiants.

La formation pratique de l'apprenti se fait principalement dans l'entreprise, la formation théorique étant assurée par le CFA. Selon les diplômes préparés, le temps de formation en CFA varie de 400 à 675 heures minimum par année, et les PFMP (périodes de formation en milieu professionnel) ont une durée de 12 à 16 semaines en CAP selon les spécialités, et de 22 semaines en Bac Professionnel.

Source : Dominique Abriac, Roland Rathelot, Ruby Sanchez, « L'apprentissage, entre formation et insertion professionnelles », *Formations et emploi*, 2009.

Les apprentis concernés par l'expérimentation sont des **apprentis de niveau IV (Bac professionnel) et V (CAP)**. Il paraissait donc d'autant plus utile de s'adresser à ce public que plus de la **moitié d'entre eux sont issus de milieux modestes** : plus le niveau de formation diminue et plus la proportion d'enfants d'ouvriers s'élève et plus celle des enfants de cadres supérieurs et de catégories intermédiaires diminuent. Ainsi, en 2004, 41% des apprentis en niveau V (CAP et BEP) avaient un père ouvrier et 36% un père employé. En niveau V (Bac professionnel notamment), ce sont 34% des apprentis qui avaient un père ouvrier et 26% un père employé²⁴. **Ces jeunes apprentis ont ainsi plus de risques de disposer de peu de ressources monétaires et d'être plus vulnérables face aux problèmes financiers.** De nombreuses régions comme la région Picardie ou la région Centre proposent d'ailleurs des aides financières spécifiques pour les apprentis, destinées à faire face à la fois aux dépenses liées à la formation et notamment à l'achat de matériel, ainsi qu'aux dépenses quotidiennes comme l'hébergement, la restauration ou le transport.

Enfin, l'ANSA a également jugé intéressant pour des raisons organisationnelles et pour permettre l'évaluation de choisir des bénéficiaires qui ont toujours un pied dans la sphère scolaire, afin de dispenser plus facilement les modules de formation.

3.2.3 Les actions clés du programme

Cette formation à l'éducation financière est une **formation de 16 heures** ayant eu lieu dans le cadre scolaire, auprès d'apprentis scolarisés dans un CFA, et qui **abordait différentes thématiques budgétaires : la gestion du budget, l'épargne, la banque, le crédit, les assurances, etc.** Cette formation, composée de quatre modules, a été dispensée par l'ANSA et par l'organisme privé d'éducation financière, **Finances et Pédagogie.**

3.2.4 Planning de l'expérimentation

L'expérimentation s'est déroulée **de mars 2011 à mars 2012** tandis que l'évaluation a eu lieu de **novembre 2011 à avril 2013** (cf. « Méthodologie pour l'évaluation ») :

- mars 2011 : mobilisation des partenaires du projet
- mars – juin 2011 : identification des CFA expérimentateurs via les réseaux de ACFCI (Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie) et APCM (Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'artisanat) ;
- avril 2011 : formulation des objectifs pédagogiques et élaboration des modules de formation ;
- mai – juin 2011 : formation test au sein de la filière BTP du CFA d'Amiens ;
- juillet 2011 : formation des formateurs de Finances et Pédagogie aux supports pédagogiques ;
- novembre 2011 à mars 2012 : formation dispensée aux apprentis bénéficiaires des quatre CFA.

²⁴ Enquête « Génération 2004 » du Céreq sur l'insertion professionnelle des jeunes en fonction de leur niveau de formation, de leur diplôme et de leur spécialité, réalisée en 2007 auprès de 104 676 apprentis sortis de formation initiale trois ans auparavant.

Méthodologie pour l'évaluation

Afin d'évaluer l'impact des différents modules de formation auprès des apprentis bénéficiaires, le Crédoc a déployé un **dispositif d'enquête à la fois quantitatif et qualitatif**, en combinant la passation d'un **questionnaire** auprès d'apprentis bénéficiaires et d'apprentis témoins avant et après les modules de formation et la conduite **d'entretiens qualitatifs** auprès de l'ensemble des partenaires du projet.

1/ Une double enquête des bénéficiaires et d'un échantillon témoin

1.1 *Passation du questionnaire*

Le quantitatif repose sur l'élaboration d'un **questionnaire évaluant les connaissances, attitudes et comportements de l'apprenti** vis-à-vis des différentes thématiques abordées dans le programme SIMS, et ce, à deux moments clés :

- La **1^{ère} vague d'enquête** a eu lieu avant le premier module de formation (le questionnaire a été dispensé pendant la 1^{ère} demi-heure du 1^{er} module, soit en **novembre-décembre 2011**) afin d'évaluer les connaissances, attitudes et comportements en amont du programme SIMS.
- La **2^{ème} vague** a eu lieu après les modules de formation (**9 à 12 mois après le dernier module**) afin d'évaluer les connaissances, attitudes et comportements en aval de la formation et d'observer son impact.

Ce questionnaire a été dispensé lors de ces deux vagues aux **251 apprentis bénéficiaires du programme ainsi qu'à 245 apprentis-témoins** afin d'évaluer la différence de connaissances et de comportements entre bénéficiaires et non-bénéficiaires.

Les CFA partenaires, géographiquement diversifiés et volontaires pour mener l'expérimentation, ont choisi en concertation avec l'ANSA et le Crédoc des **classes similaires au sein de leur établissement (en termes de filière, de niveau de formation et d'effectif)** pour ensuite tirer au sort la classe bénéficiaire et la classe témoin. Le choix des classes s'est donc fait en visant tout particulièrement une homogénéité entre les classes bénéficiant des sessions de formation et les classes témoins (non bénéficiaires), **permettant ainsi d'évaluer l'impact propre du programme.**

1.2 *Qualification de l'échantillon recueilli*

1.2.1 *Un échantillon de bénéficiaires représentatif et similaire entre les deux vagues*

Les trois-quarts des bénéficiaires ont répondu à la première vague. Parmi eux, **65% a participé à la deuxième vague, ce qui constitue un très bon taux de réponse** étant donné la population et l'intervalle de 12 mois entre les deux vagues (cela peut notamment s'expliquer du fait que ces jeunes apprentis étaient captifs du programme, les cours dispensés au sein du CFA étant obligatoires). Au final, la moitié des bénéficiaires a répondu aux deux vagues d'enquête. L'attrition semble avoir touché les répondants d'une manière relativement aléatoire, les différences entre bénéficiaires ayant répondu en vague 1 et ceux ayant répondu aux deux vagues ne sont pas statistiquement significatives au seuil de 5%. **Les répondants à l'enquête sont donc représentatifs de l'ensemble des bénéficiaires.**

Tableau 1 : Profil des bénéficiaires en fonction de leur participation à l'enquête

Bénéficiaires	Ensemble des bénéficiaires (en %)	Répondants de la vague 1 (en %)	Répondants aux 2 vagues (en %)
<i>Base</i>	<i>251</i>	<i>191</i>	<i>125</i>
Sexe			
Homme	72	79	75
Femme	27	21	25
Age			
Moins de 17 ans	<i>nc</i>	40	46
17 - 18 ans	<i>nc</i>	36	37
19 ans et plus	<i>nc</i>	24	17
<i>Age moyen (en années)</i>	<i>nc</i>	<i>17,5</i>	<i>17,3</i>
Diplôme			
Bac pro vente-commerce	12	13	16
Bac pro mécanique-automobile	20	23	18
CAP alimentaire	42	33	30
CAP mécanique-automobile	18	21	23
CAP vente	8	10	13
Logement			
Parents	<i>nc</i>	85	86
Autre	<i>nc</i>	15	14
Compte bancaire			
Oui	<i>nc</i>	96	97
Non	<i>nc</i>	4	3
Livret d'épargne*			
Oui	<i>nc</i>	79	86
Non	<i>nc</i>	21	14

Source : Tableau de bord et enquête SIMS auprès des bénéficiaires du programme, exploitation Crédoc

1.2.2 Un échantillon témoin similaire pour les deux vagues d'enquête

Comme pour les bénéficiaires, **le taux de suivi des témoins s'élève à 65%, un taux assez élevé** pour ce type d'enquête dont les bénéficiaires sont des jeunes. Ici aussi, la structure de l'échantillon constitué par les répondants aux deux vagues est similaire à celle des répondants à la vague 1.

Tableau 2 : Profil des témoins en fonction de leur participation à l'enquête

Témoins	Répondants à la vague 1 (en %)	Répondants aux 2 vagues (en %)
<i>Base</i>	178	116
Sexe		
Homme	68	67
Femme	32	33
Age		
Moins de 17 ans	43	54
17 - 18 ans	39	33
19 ans et plus	18	13
<i>Age moyen (en années)</i>	17,3	16,9
Diplôme		
Bac pro vente-commerce	10	6
Bac pro mécanique-automobile	17	14
CAP alimentaire	36	37
CAP mécanique-automobile	16	19
CAP vente	20	24
Logement		
Parents	80	88
Autre	20	12
Compte bancaire		
Oui	97	98
Non	3	2
Livret d'épargne*		
Oui	77	77
Non	23	23

Source : Tableau de bord et enquête SIMS auprès des bénéficiaires du programme, exploitation Crédoc

1.2.3 Des profils de bénéficiaires et de témoins similaires

Globalement, les profils des bénéficiaires et des témoins sont très proches. L'exploitation des résultats du questionnaire permettra de comparer les réponses des bénéficiaires et des témoins.

Afin de mesurer l'impact du programme, les analyses présentées dans ce rapport se concentreront sur les répondants aux deux vagues, bénéficiaires comme témoins, soit les 125 apprentis de la population bénéficiaire de la formation et les 116 apprentis témoins.

Tableau 3 : Profil des bénéficiaires et des témoins ayant répondu aux deux vagues

	Bénéficiaires (en %)	Témoins (en %)
<i>Base</i>	<i>125</i>	<i>116</i>
Sexe		
Homme	75	67
Femme	25	33
Age		
Moins de 17 ans	46	54
17 - 18 ans	37	33
19 ans et plus	17	13
<i>Age moyen (en années)</i>	<i>17,3</i>	<i>16,9</i>
Diplôme		
Bac pro vente-commerce	16	6
Bac pro mécanique-automobile	18	14
CAP alimentaire	30	37
CAP mécanique-automobile	23	19
CAP vente	13	24
Logement		
Parents	86	88
Autre	14	12
Compte bancaire		
Oui	97	98
Non	3	2
Livret d'épargne		
Oui	81	73
Non	14	23

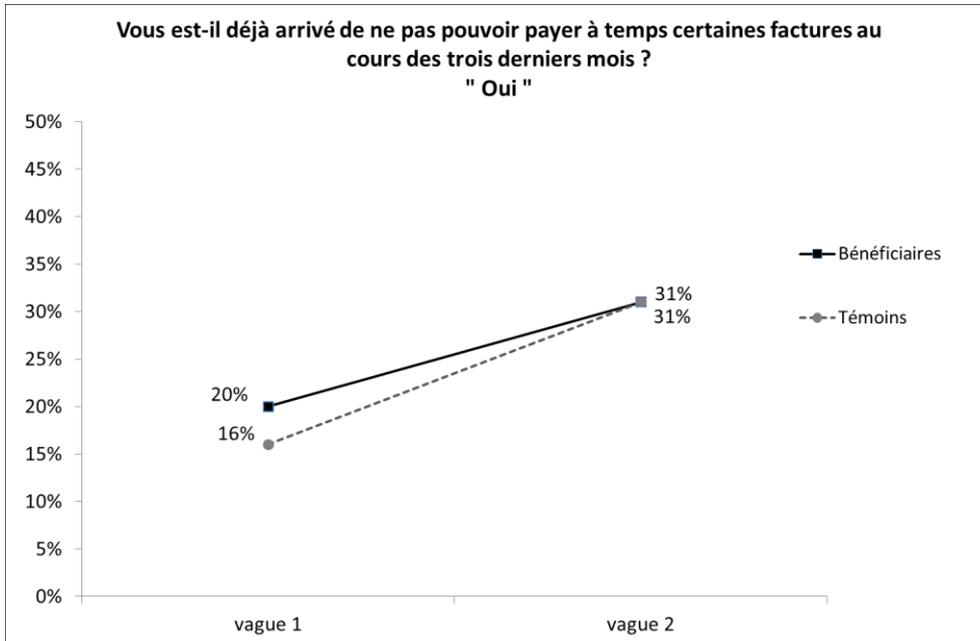
Source : Tableau de bord et enquête SIMS auprès des bénéficiaires du programme, exploitation Crédoc

1.3 Le profil des bénéficiaires et l'évolution de leur situation financière

Les bénéficiaires ayant participé à l'enquête sont majoritairement des **hommes** (79% en vague 1) et ont en moyenne **17 ans et demi**. L'échantillon se compose essentiellement d'**apprentis en CAP** (64% contre 36% en baccalauréat professionnel en vague 1). La plupart des apprentis **vivent encore chez leurs parents** (85% d'entre eux en vague 1). Quasiment tous ont un **compte bancaire (96% en vague 1)**, et parmi ceux qui en détiennent un, les **trois-quarts ont un livret d'épargne** (cf. tableau 1).

L'évolution des réponses entre les deux vagues montre que **les bénéficiaires du programme ont de plus en plus de difficulté lors de la deuxième vague d'enquête à payer certaines factures à temps (cf. graphique 1) et sont de plus en plus nombreux à avoir des découverts bancaires (cf. graphique 2)** après la formation par rapport à avant. Cependant, **cet effet négatif ne peut être imputé au programme** puisque la situation des témoins connaît la même évolution :

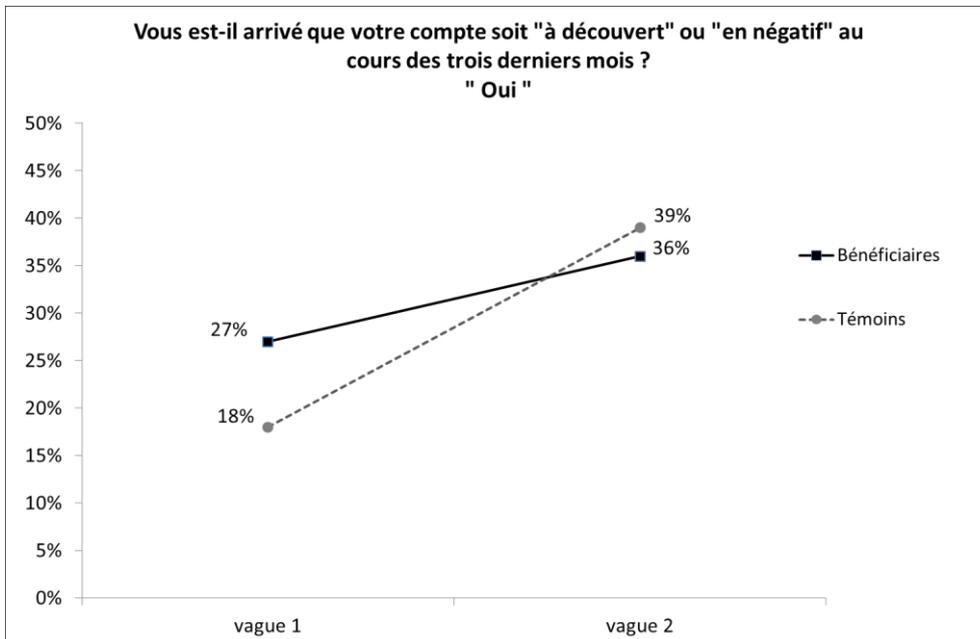
Graphique 1 – Part des répondants déclarant avoir eu des impayés de factures lors des trois derniers mois



Source : enquête SIMS auprès des bénéficiaires et des témoins, exploitation Crédoc

Base : ensemble des répondants aux deux vagues (125 bénéficiaires et 116 témoins).

Graphique 2 – Part des répondants ayant eu des découverts bancaires lors des trois derniers mois



Source : enquête SIMS auprès des bénéficiaires et des témoins, exploitation Crédoc

Base : ensemble des répondants aux deux vagues (125 bénéficiaires et 116 témoins).

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette évolution vers une hausse des difficultés financières :

- **Un déséquilibre budgétaire causé par une hausse du salaire**

L'augmentation de salaire entre l'année du programme SIMS et l'année suivante (pendant laquelle a eu lieu la deuxième vague d'enquête) qui s'explique par leur avancée dans le statut d'apprenti (la rémunération augmente automatiquement avec l'ancienneté et l'âge de l'apprenti) ou par leur changement de situation d'activité (certains ont fini l'apprentissage et sont en CDD ou en CDI), **peut amener le jeune à faire plus de dépenses au jour le jour, sans gestion précise de son budget**. On note en effet une augmentation très importante du nombre d'apprentis gagnant plus de 500 euros par mois : cela concerne 48% des bénéficiaires (et 30% des témoins) en vague 1, puis 91% des bénéficiaires (et 90% des témoins) en vague 2. **Les bénéficiaires eux-mêmes expriment les difficultés financières auxquelles ils sont confrontés** : « *Ce qu'ils ont fait [la formation], c'est bien parce que la majorité des gens de ma classe n'arrivaient pas à gérer leur pognon, deux jours après la paye, il n'y avait plus rien, donc ça a pu les aider, plus ou moins* ».

- **Le changement de situation résidentielle**

Le changement de situation résidentielle, devenue possible grâce à l'augmentation de salaire, peut également être source de factures impayées. En effet, les bénéficiaires comme les témoins sont plus nombreux en vague 2 à ne plus habiter chez leurs parents. Or, **les difficultés de paiement des factures semblent liées à la situation résidentielle** : parmi les bénéficiaires vivant encore chez leurs parents, seuls 17% en vague 1 et 24% en vague 2 connaissent ce type de difficultés, contre 45% des bénéficiaires ayant leur propre logement en vague 1 et 57% en vague 2.

2/ L'exploitation du tableau de bord

La tenue d'un tableau de bord tout au long de l'expérimentation a permis d'obtenir des **informations exhaustives à propos des bénéficiaires du programme SIMS : sexe, filière, niveau de formation (CAP ou baccalauréat professionnel), présence à chacun des quatre modules de formation, retard ou exclusion**. L'exploitation de ces données permet d'avoir des informations précises sur les bénéficiaires, comme par exemple le taux de présence selon la filière ou le niveau de formation.

3/ Des entretiens qualitatifs auprès de l'ensemble des parties prenantes : acteurs, partenaires et bénéficiaires

Afin de compléter l'enquête quantitative par questionnaire, une enquête qualitative par entretien a été réalisée. Au total, **19 personnes ont été interrogées** lors d'entretiens individuels ou collectifs.

3.1 Entretiens avec les acteurs et partenaires du projet

15 entretiens ont été menés avec les acteurs et partenaires du projet :

- **ANSA** : 2 entretiens individuels avec les porteurs du projet ;
- **Finances et Pédagogie** : 1 entretien individuel avec un responsable, 3 entretiens individuels avec des formateurs et 1 entretien collectif avec 6 formateurs ;
- **Fédération Bancaire Française** : 1 entretien collectif avec deux responsables ;
- **CFA** : 1 entretien collectif et 3 entretiens individuels avec les responsables des CFA ;
- **enseignants** de gestion ou de PSE : 2 entretiens individuels.

3.2 Entretiens avec les bénéficiaires du programme SIMS

Bien que des entretiens avec des bénéficiaires n'étaient pas prévus dans le protocole d'évaluation initial, il a été jugé utile d'en mener plusieurs afin de mieux comprendre l'impact du programme SIMS sur les élèves et leur ressenti. **Quatre entretiens individuels ont donc été menés avec des bénéficiaires aux profils variés selon la filière, le niveau de formation, le sexe et le taux de présence.**

Conditions de mise en œuvre du projet

1/ Les acteurs et les partenaires mobilisés

Dans le cadre du projet, l'ANSA a réuni la plupart des acteurs de l'éducation financière en France. **25 acteurs ont participé au projet** en tant que soutiens financiers, partenaires institutionnels et partenaires opérationnels.

1.1 Les soutiens financiers

Il s'agit de : la Direction générale de la cohésion sociale (Ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale - DGCS), l'association Finances et Pédagogie, la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne, la Fédération Bancaire Française, la Banque de France, BNP Paribas et la Fondation Cetelem pour l'éducation budgétaire, la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, le Crédit Coopératif, HSBC, la Société Générale, le Crédit Municipal de Paris et la Banque Postale. **Ces organismes ont soutenu le programme à hauteur de 100 000 euros dans l'ensemble.**

1.2 Les partenaires institutionnels et associatifs

Les **partenaires institutionnels et associatifs** ont été les suivants²⁵ : le Ministère de l'Éducation Nationale, la Banque de France, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'ACFCI (Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie) et l'APCM (Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'artisanat), la Fédération Nationale des associations Crésus, l'IEFP (l'Institut pour l'Éducation Financière du Public) et le Secours Catholique.

Parmi eux, les partenaires suivants ont participé aux **deux groupes de travail visant à formuler les objectifs pédagogiques du projet et à créer les modules de formation à destination des apprentis** (cf. 2.1.1) : l'ANSA, Finances et Pédagogie, l'ACFCI, l'APCM, la Banque de France, La Fondation Cetelem pour l'éducation budgétaire, la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, Crésus, la Fédération Bancaire Française, l'IEFP.

1.3 Les partenaires opérationnels

Les partenaires opérationnels du projet ont été les **formateurs de Finances et Pédagogie** et les **quatre CFA** sélectionnés : l'Institut de Formation en Alternance de Brest, l'Institut de Formation en Alternance Marcel Sauvage de Mont Saint Aignan (Rouen), l'Institut des Métiers de Clermont-Ferrand et l'Institut des Métiers et de l'Artisanat de Villiers-le-Bel (ainsi que le CFA test d'Amiens, voir ci-après).

²⁵ La Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie (CLCV) et le Conseil Régional d'Ile-de-France étaient présents au départ puis se sont désengagés du projet.

2/ De l'élaboration des outils au déploiement des actions

2.1 La création des modules de formation

2.1.1 La réunion des partenaires

La première étape de l'expérimentation a été de **formuler les objectifs pédagogiques** du projet et de **créer les modules de formation** à destination des apprentis. L'ANSA a donc réuni deux groupes de travail autour des deux thématiques principales de la formation :

- **La gestion du budget** : l'objectif est ici de convaincre de l'utilité d'un budget en distinguant les différents types de ressources budgétaires et les différents types de dépenses, d'apprendre à arbitrer et à suivre son budget ainsi qu'à gérer l'imprévu en se créant une épargne de précaution.
- **La relation et les produits bancaires** : l'objectif est ici d'apprendre à choisir sa banque et à discuter avec son conseiller (de ses problèmes budgétaires notamment), et d'anticiper les projets qui demandent un investissement financier. Concernant les produits bancaires, il s'agit de connaître les différents moyens de paiement, d'apprendre à épargner, de comprendre le crédit et d'en distinguer les différents types.

Ces groupes de travail se sont réunis **quatre fois à 15 jours d'intervalle** et ont permis de définir un cadre très précis concernant les objectifs pédagogiques de la formation et de produire les supports pédagogiques pour y répondre.

2.1.2 L'élaboration du contenu des modules de formation

Le contenu des modules de formation²⁶ a été élaboré à partir des **outils (supports, exercices, etc.) apportés par l'ANSA, Finances et Pédagogie, la Fédération Bancaire Française et la Banque de France**. Les outils ont été finalisés par l'ANSA avec les conseils d'une formatrice de Finances et Pédagogie. Cet échange entre partenaires a permis une co-construction des modules de formation (partage des supports et discussions sur le contenu et les méthodes pédagogiques).

Les réunions de travail ont donc abouti à la construction de **quatre modules de formation** balayant deux grandes thématiques : **la relation à la banque** et **la gestion d'un budget**. A noter qu'il n'était pas prévu dans le projet initial que la thématique de l'assurance soit développée et face l'objet de 2 heures d'un module. Ce changement a eu lieu à la suite de la formation-test d'Amiens (cf. ci-après) au cours de laquelle les apprentis ont montré un grand intérêt à l'égard de cette thématique.

Les tableaux ci-dessous réalisés par l'ANSA résument pour chaque thématique les finalités visées et les moyens alloués pour y parvenir :

- **La relation à la banque**

Finalités	Objectifs opérationnels	Contenu des modules
Etre acteur et autonome dans le choix de sa banque	Choisir sa banque - Savoir se poser les questions clés pour choisir parmi les produits	Module 1 : Réflexion sur ce qu'est une banque Réflexion sur les services bancaires

²⁶ A noter que l'ANSA met à disposition le contenu des modules (supports pédagogiques, exercices, supports anonymes, etc. : http://www.solidarites-actives.com/#Aides_sociales_et_inclusion_financiere_TYPE_PROJETS)

Finalités	Objectifs opérationnels	Contenu des modules
Maintenir une relation pérenne avec le système bancaire	bancaires - Avoir le réflexe d'appeler son conseiller en cas de difficultés - Comprendre à quoi sert ma banque, quel est le rôle de mon conseiller, les différents produits, suivi et points d'attention	Jeu de rôle : comment fonctionne mon compte bancaire ? Apport de contenu théorique : convention de compte, les moyens de paiement, le découvert Quelle relation avoir avec la banque ? Exercices d'application : lecture de relevé de compte suivi de zoom sur RIB et découvert ; cas pratique sur la convention de compte et la tarification
Anticiper	Connaître, maîtriser les moyens de paiement	Module 2 : Les moyens de paiement : théorie, quizz et exercices pratiques
Etre un consommateur averti, maintenir la relation durable	Epargner Comprendre le fonctionnement du crédit	Module 3 : Epargne + cas pratique sur une épargne de projet pour financer un permis voiture Crédit + exercice comparatif de prêt à la consommation et crédit renouvelable + exercice de lecture d'offre de crédit renouvelable et de crédit perso Exercice de comparaison épargne versus crédit

- **La gestion d'un budget**

Finalités	Objectifs opérationnels	Contenu des modules
Etre capable de construire, lire et suivre un budget	Construire les grandes familles du budget	Module 2 : Test Cigale ou fourni Comment acheter un iPhone? (introduction à la gestion budgétaire) Les ressources (ou rentrées d'argent) Les dépenses (ou sorties d'argent) Cas pratique : exemple de budget pour financer un iPhone Apport de contenu théorique + FILM de l'association belge et échanges sur le film
Anticiper et maîtriser les conséquences financières des risques de la vie	Lire son budget	Module 3 : Retours sur le module précédent : quizz + exercices sur les dépenses + construction du budget
Arbitrer, compter, gérer pour se faire plaisir	Suivre son budget	Endettement et surendettement : sensibiliser aux risques de surendettement et aux solutions de recours face à des difficultés budgétaires
Anticiper et maîtriser les conséquences financières des risques de la vie	Sensibiliser à la nécessité d'être assuré	Module 3 et 4 : Assurance : principes, assurance auto, assurance habitation, assurances décès versus assurance vie, GAV, assurance sur le crédit (délai de carence sur l'assurance : 90 jours en général) => Importance de

Finalités	Objectifs opérationnels	Contenu des modules
		l'assurance

2.1.3 Un contenu proche de celui du cours de PSE mais plus complet et plus ludique

La thématique du budget est déjà abordée par les apprentis dans le cours de PSE (Prévention Santé Environnement), un cours qui s'étend sur deux années et dont bénéficient à la fois les CAP et les Bacs professionnels.

Si le contenu de ce cours diffère légèrement entre CAP et Bac professionnel du fait de la différence de niveau, les thématiques abordées sont les mêmes. Seul le nombre d'heures consacrées aux différentes thématiques diffère légèrement entre CAP et Bac professionnel. Concernant les thématiques proches de celles abordées pendant les modules dispensés dans le cadre du projet SIMS, on retiendra que **6 heures de cours sont dédiées à la thématique du budget et de la consommation en Bac professionnel contre 8 heures pour les CAP**. Les différentes thématiques abordées en PSE sont les suivantes :

- **L'individu et sa santé (20h)**
- **L'individu dans ses actes de consommation (8h en CAP /6h en Bac professionnel) :**
 - **Gérer son budget** : identifier les recettes et les dépenses, analyser un budget équilibré, étudier des méthodes pour tenir ses comptes, analyser les différents crédits (conditions, engagements réciproques du prêteur et de l'emprunteur), étudier le principe de l'épargne et repérer les critères de choix d'une épargne, indiquer les démarches en cas de surendettement (faire rechercher aux élèves les coordonnées de la commission de surendettement).
 - **Gérer ses achats** : identifier les différents circuits de distribution (avantages et inconvénients des grandes surfaces, des commerces de proximité et des achats en ligne), hiérarchiser les critères de choix pour l'achat d'un produit (usage, budget, etc.), savoir lire l'étiquetage des produits (informations relatives à la qualité, à la réglementation, etc.), et différencier les différents modes de paiement (intérêts et limites).
 - **Utiliser les systèmes de protection et de défense du consommateur** : étudier les différents types de contrat de consommation (options, droits et obligations pour chaque partie co-contractante, etc.), les différents types d'assurances (obligatoires et facultatives), les démarches à effectuer en cas de sinistre, et repérer à l'échelle locale et nationale les organismes de défense du consommateur.
- **L'individu dans son parcours professionnel (6h)**
- **L'individu dans son environnement professionnel (33h)**

Ainsi, **certaines thématiques abordées au sein du programme SIMS**, concernant la gestion d'un budget, le crédit, le surendettement et l'assurance, **sont abordées en cours de PSE**. Cependant, elles le sont **beaucoup plus rapidement que dans les modules du programme SIMS** : la thématique « l'individu dans ses actes de consommation » ne compose ainsi que 10% de

l'horaire du cycle²⁷. De plus, sur ce temps imparti, seule un peu plus de la moitié (soit la partie « gérer son budget » et les parties sur les assurances et les moyens de paiements) est consacrée à des thématiques abordées dans le programme SIMS, le reste du temps étant dédié à la défense du consommateur et à la connaissance des circuits de distribution. **Ces thématiques sont donc abordées pendant les sessions de formation sur un temps quatre fois plus long (16 heures) que pendant le cours de PSE (4 heures environ).**

Par rapport au cours de PSE, les modules de formation se distinguent donc par le temps beaucoup plus long consacré à chacune des thématiques, mais aussi par la **focalisation sur certains thèmes non abordés en tant que tels en cours de PSE, comme celui de la banque** (Qu'est-ce qu'une banque ? Qu'est-ce qu'un compte ? Quels sont les différents services bancaires ?). A noter également que la question de l'assurance aborde en 2 heures des aspects plus concrets qu'en PSE (assurance-voiture, assurance-habitation, assurance-décès, responsabilité civile), là où elle ne compose qu'une sous-partie de la thématique sur la défense du consommateur en cours de PSE.

2.2 La formation-test à Amiens des modules de formation

Afin de tester les modules de formation à différents niveaux (la durée, les méthodes pédagogiques ainsi que l'attrait des apprentis pour les différentes thématiques, etc.), une **formation-test a eu lieu au sein de la filière BTP du CFA d'Amiens**, co-animée par l'ANSA et une formatrice de Finances & Pédagogie. Ce test a révélé des difficultés qui ont justifié des **ajustements pour le projet final** :

- La formation se déroulait sur deux journées entières avec une pause le midi (8 heures par jour soit 16 heures au total), ce qui s'est révélé être beaucoup trop long pour des apprentis qui ne sont pas habitués à avoir plus de 2 heures d'un même cours. **L'ANSA a donc choisit de dispatcher la formation sur quatre demi-journées de 4 heures** environ chacune, tout en gardant les 16 heures de formation au total. Il était par ailleurs trop compliqué pour des raisons organisationnelles de faire des modules encore plus courts (2 heures) qui auraient été de ce fait plus nombreux.
- Certains problèmes de discipline parmi les élèves ont mené à la recommandation que **l'enseignant référent sur le projet soit présent lors des modules de formation.**
- Concernant le contenu du programme, trop de place avait été laissée aux notions théoriques, ce qui n'intéressait pas les élèves dont on perdait l'attention. L'ANSA a donc introduit **davantage de pratique et d'interactivité (mises en situations, etc.)** au sein des modules.

Cette formation-test a également révélé un **attrait important des apprentis pour la thématique des assurances**, ce qui a amené l'ANSA à développer un peu plus cette thématique pour la version finale des modules de formation.

Bien qu'il n'était pas prévu à l'origine du projet que Finances et Pédagogie devienne le principal partenaire de l'ANSA sur cette expérimentation, c'est leur implication dans la construction des modules (co-construction, affinage, validation) et leur force d'intervention (24 formateurs situés dans toute la France) qui ont mené à ce partenariat, et ce notamment pour des contraintes d'évaluation : alors qu'au départ, seule l'ANSA devait dispenser les sessions de formation, la nécessité de la dispenser dans tous les CFA en même temps a mené à une **collaboration étroite avec Finances et Pédagogie.**

²⁷ Ressources pour la voie professionnelle – Prévention Santé Environnement, Eduscol, Ministère de l'Éducation Nationale, décembre 2009

2.3 La formation à destination des formateurs de Finances et Pédagogie

Deux journées de formation aux supports pédagogiques ont été organisées en juillet 2011 pour les formateurs de Finances et Pédagogie intervenant dans les CFA. Cette formation a permis de faire un retour sur le projet et sur la formation-test d'Amiens avec les formateurs, de s'approprier les modules, de fournir le kit pédagogique et de discuter des pratiques pédagogiques de chacun.

Certains formateurs se sont montrés réticents devant le cadre strict et verrouillé de déroulement des modules et des thématiques imposé par l'ANSA (notamment pour des contraintes d'évaluation), et devant la durée des modules, 4 heures ayant été jugé comme étant trop long. Ces formateurs sont en effet habitués à une relative indépendance quant au contenu de leurs propres modules et de leurs propres animations. Cependant, ces deux journées ont permis un partage d'expérience concernant les pratiques professionnelles des formateurs de Finances & Pédagogie que ceux-ci n'avaient jusqu'alors que très peu eu l'occasion de faire entre eux.

2.4 La mise en œuvre de l'expérimentation dans les CFA

2.4.1 La sélection des CFA

Les CFA partenaires du projet ont été sélectionnés via les réseaux de l'ACFCI et de l'APCM, sur la base du **volontariat** et en visant une **diversité des zones géographiques**. Les CFA interrogés sur le projet ont confirmé leur attrait et leur enthousiasme pour cette expérimentation. Ce sont la plupart du temps les directeurs des CFA qui ont contacté les enseignants qu'ils savaient les plus motivés vis-à-vis de nouveaux projets afin de mettre en place l'expérimentation.

Une attention a aussi été portée au nombre d'apprentis afin qu'il soit suffisant pour mener à bien l'évaluation par le Crédoc. Au final, hormis le CFA-test d'Amiens, **quatre CFA ont été sélectionnés, à Rouen, Brest, Clermont-Ferrand et Villiers-le-Bel**, et se sont réunis pour une réunion de cadrage et de sélection des bénéficiaires en juin 2011.

2.4.2 La sélection des classes bénéficiaires et des classes témoins

Dans le projet initial, 200 apprentis environ devaient être concernés par l'expérimentation. Au final, ce sont **251 apprentis qui ont été bénéficiaires du programme**.

Les filières concernées par l'expérimentation ont été diversifiées afin d'avoir une pluralité de situations : **BTP, commerce-vente, mécanique-carrosserie et alimentaire** (notamment boulangerie-pâtisserie).

Les CFA se composant de **deux niveaux de formation distincts, les CAP (niveau V) et les Bac professionnel (niveau IV)**, il a été choisi de dispenser les modules à ces deux niveaux de formation, notamment pour des **raisons d'effectifs** (contraintes de l'évaluation). Le choix des classes s'est fait en concertation avec l'ANSA, le Crédoc et les responsables des CFA afin de sélectionner des paires de classes similaires dans chaque CFA, pour ensuite choisir aléatoirement parmi cette paire la classe bénéficiaire et la classe témoin. Douze classes ont été sélectionnées pour être bénéficiaires du programme (avec leur équivalent en classe témoin) :

CFA-test d'Amiens	Bac pro BTP
CFA de Rouen	Bac pro commerce CAP vente
CFA de Brest	Bac pro commerce

	CAP vente
CFA de Clermont-Ferrand	Bac pro automobile CAP automobile CAP boulangerie-pâtisserie
CFA de Villiers-le-Bel	Bac pro mécanique (une classe de 1^{ère} et une classe de T°) CAP boulangerie-pâtisserie (divisé en 2 classes dès le 2^{ème} module) CAP mécanique

2.4.3 Mise en œuvre du programme SIMS dans les CFA

L'expérimentation s'est déroulée sur **quatre demi-journées dans chaque CFA** (la plupart du temps, hormis pour quelques classes où les sessions ont été scindées en deux comme nous le verrons ci-après), de novembre 2011 à mars 2012, **un mois environ séparant les différents modules** de formation.

Les sessions de formation ont été **intégrées au programme d'enseignement** de chaque CFA, en remplacement des cours. Aucune heure n'a donc été ajoutée à l'emploi du temps des apprentis. Les modalités diffèrent selon les CFA mais la plupart du temps, les heures remplacées par les modules ont été des heures de cours de PSE (Prévention Santé Environnement) ou de gestion, des cours dont le contenu est le plus proche de celui abordé dans le programme SIMS (cf. ci-dessous), ainsi que des heures de cours plus traditionnels (français, maths, etc.) avec l'accord des enseignants concernés.

A noter que le programme n'a pas été adapté en fonction du niveau de la classe mais qu'il a été le même à la fois pour les CAP et pour les Bac professionnels.

Selon l'ANSA, une fois les outils créés, il a fallu environ 100 journées de travail pour former les formateurs et dispenser la formation, ce qui correspond à 5 mois équivalent temps plein si l'on considère qu'un salarié à temps plein travaille environ 20 jours par mois.

2.5 Les difficultés organisationnelles de l'expérimentation

Le déroulement des sessions de formation dans les différents CFA a révélé quelques dysfonctionnements qui ont nécessité un réajustement des différentes modalités d'organisation.

2.5.1 Une durée des modules trop longue

L'ensemble des acteurs interrogés ont été unanimes à juger la **durée des sessions de formation trop longue** : une demi-journée, soit 4 heures de formation d'affilées au lieu de deux cours distincts de 2 heures chacun habituellement. Cette durée a dû être **revue à la baisse dans de nombreux CFA, notamment pour les apprentis en CAP** du fait de leur jeune âge (15-17 ans en moyenne) et de leur moindre implication concernant les sujets abordés, comme nous le verrons ci-après : « avec les apprentis, on est obligé d'aller à l'essentiel et de faire des cours d'1h, 1h30 grand maximum. Il ne faut pas oublier qu'on est avec des jeunes qui ne sont pas du tout scolaire, qui ont de grosses difficultés de concentration et qui ne sont pas habitués à rester assis sur une chaise plusieurs heures du fait de leur emploi » (Responsable de CFA).

Des problèmes d'attention liés cette fois aux métiers qu'exercent les apprentis ont aussi été pointés. Il s'agissait surtout de difficultés d'attention pour les filières « boulangerie-pâtisserie » ou « carrosserie » dont les élèves travaillaient souvent le weekend précédent une session de formation ou très tôt le matin pendant plusieurs semaines d'affilées pour les boulangers-pâtisseries.

Ainsi, plusieurs formateurs ont, avec l'accord des CFA et de l'ANSA, réduire les modules à 3h, ou de les scinder en deux pour ne faire que des séances de 2h comme ce fut le cas à Rouen. Une autre solution pour que les élèves restent attentifs a parfois été de scinder les classes en deux, comme ce fut le cas à Villiers-le-Bel, afin que la baisse d'effectif permette une meilleure interaction avec les jeunes, et de ce fait une attention accrue de leur part.

2.5.2 Une absence de liens établis entre la formation et les cours

L'ANSA souhaitait établir des **liens entre les modules de formation et les cours généraux dispensés dans les CFA**. Il s'agissait par exemple de **revoir des notions abordées lors des modules** dans les cours de mathématiques, d'économie (revoir la notion de taux d'intérêt par exemple), de comptabilité ou même de français (revoir les conventions bancaires ou relire les contrats), **afin d'en renforcer la portée** : « *Cela nous paraissait très important de faire des liens car il manque souvent à ces jeunes des savoirs de base qui, s'ils ne les ont pas compris, les empêcheront de comprendre certaines notions abordées en éducation financière. Si on leur parle de taux d'intérêt mais qu'ils n'ont pas compris ce que c'était, ou qu'ils ne savent calculer ce qui va avec, ça ne sert pas à grand-chose* ». Cet objectif n'a pu aboutir pour des raisons techniques (trop de CFA impliqués dans le projet d'où une certaine difficulté à établir un projet de liens inter-cours homogène pour l'ensemble des CFA).

2.5.3 Des enseignants peu présents

Les formateurs de Finances et Pédagogie regrettent dans l'ensemble la **faible présence des enseignants** lors des différentes sessions de formation : la plupart des enseignants restaient la première demi-heure ou la première heure puis partaient. Leur présence était souhaitée pour des questions de discipline, à cause de perturbations de la part de certains apprentis.

L'un des enseignants (d'économie-gestion) interrogé a assisté à l'ensemble de la formation, avec l'idée d'établir des liens avec son cours plus tard et d'en tirer des bénéfices en termes de contenu et de pédagogie : « *Cette formation m'a permis de rapprocher les connaissances acquises pendant celle-ci à mon thème de création d'entreprise. Ça créé plus d'interactions dans mon cours et c'est beaucoup plus agréable* ».

A noter cependant que **leur absence n'était pas forcément volontaire** puisque certains de ces enseignants donnaient d'autres cours lorsque la formation avait lieu (les modules durant 4 heures, les enseignants partaient dispenser les cours habituels de la demi-journée en question).

2.5.4 L'abandon des devoirs entre sessions de formation

L'ANSA avait prévu de **renforcer l'impact du programme en donnant des devoirs** à faire aux apprentis entre chaque session, ce qui n'a **pas fonctionné** : les élèves alternent période scolaire et période d'apprentissage en entreprise, en déconnexion des obligations scolaires. Les devoirs sont, toute matière confondue, rarement effectués par les apprentis qui se considèrent déjà dans le monde professionnel et qui assistent aux cours du CFA majoritairement dans l'optique de valider leur diplôme, selon plusieurs enseignants et représentants de CFA. Les formateurs ont donc, au fil des modules de formation, abandonné l'idée de reprendre la session suivante en se basant sur les devoirs réalisés par les apprentis qui n'étaient que très peu nombreux à les faire, même si certains avaient fait l'effort de s'y atteler.

Impact du programme sur les bénéficiaires

1/ Le public bénéficiaire : effet de sélection et adhésion au programme

1.1 Taux de présence et effets de sélection

Le caractère obligatoire des sessions de formation dans le cadre scolaire limite les éventuels effets de sélection. Seul le **taux d'absentéisme peut être considéré comme un effet de sélection** s'il concerne certaines catégories d'apprentis plus particulièrement. Si celui-ci peut paraître élevé concernant la présence aux quatre modules (sur les 251 bénéficiaires, seuls 136 apprentis (54%) ont assisté à l'ensemble des modules, cf. tableau ci-dessous), ce taux est à relativiser selon les responsables de CFA et les enseignants pour qui l'absentéisme est chose courante et concerne toutes les matières : « *L'absentéisme, c'est notre cheval de bataille quotidien* » (responsable de CFA). Certains pensent même que le **taux d'absence était moindre que pour les autres cours** du fait du caractère relativement innovant du programme SIMS : « *Au contraire, les jeunes étaient plutôt motivés pour ce cours, parce que c'était nouveau pour eux* » (responsable de CFA). Ce sont d'ailleurs 204 apprentis sur 251, soit 81%, qui ont assisté à au moins 3 modules sur 4, ce qui renforce l'idée selon laquelle les apprentis y ont trouvé un intérêt. A noter que les données montrent également une baisse continue des effectifs du module 1 au module 4, ce qui peut s'expliquer par un facteur externe puisque quelques jeunes quittent leur établissement en cours d'année.

Des **effets de sélection peuvent cependant apparaître selon le sexe ou la filière** (moins selon le niveau de formation) si l'on compare le taux de présence selon ces différentes variables :

Tableau 4 - Nombre de modules suivis suivant niveau du diplôme préparé, le sexe et la filière

Nombre de modules suivis (en %)	4	3	2	1	Total
Ensemble	54	27	11	8	100
Niveau					
CAP	54	26	11	9	100
Bac pro	54	29	11	6	100
Sexe					
Femmes	55	21	10	13	100
Hommes	54	30	12	4	100
Filière					
Alimentation	51	26	12	10	100
Automobile	53	32	13	2	100
Commerce	60	20	6	14	100

Guide de lecture : parmi les apprentis de niveau CAP, 54% ont été présents aux 4 modules, 26% à trois modules, 11% à deux modules et 9% à un seul module.

Source : données issues du tableau de bord concernant l'ensemble des apprentis bénéficiaires

Il ne semble pas exister d'effet de sélection selon le niveau de formation. En revanche, il en existe un selon le sexe et la filière : seules 76% des femmes ont été présentes à 3 ou 4 modules, contre

84% des hommes, et ce sont 85% des apprentis de la filière automobile qui ont assisté à 3 ou 4 modules contre 80% pour la filière commerce ou 77% pour la filière alimentaire.

1.2 L'adhésion au programme

1.2.1 L'adhésion des acteurs à l'égard d'une telle formation

De l'avis des enseignants et des responsables de CFA, **de tels modules de formation sont nécessaires au regard des difficultés financières** rencontrées par leurs élèves : « *Je ne suis pas seulement responsable de la filière, je règle aussi tous leurs problèmes sociaux, et certains viennent me voir pour des problèmes d'interdit bancaire, ou alors ils ne peuvent plus manger en fin de mois, etc.* » (Responsable de CFA). Les problèmes financiers des apprentis sont donc une réalité, au point qu'**un CFA a même créé un fond de soutien aux apprentis en 2007** (avec le soutien financier de la Caisse d'allocations familiales), qui octroie un soutien financier après présentation d'un dossier et accord de la commission. Un autre responsable de CFA explique que la Région, qui fournit une bourse par apprenti, a décidé de la verser non plus aux CFA mais aux apprentis directement, « *ce qui a mené à la catastrophe car la priorité des jeunes, ce sont les loisirs, et ils se retrouvaient en fin de mois sans pouvoir payer la cantine* ».

Tous s'accordent sur le fait que certains jeunes auraient pu éviter ces problèmes financiers s'ils avaient eu plus de connaissances à ce sujet. Le projet permettrait, en outre, de **briser le tabou qu'est l'argent** : « *Il y a trop de non-dits sur l'argent familial, certains apprentis ne connaissent absolument pas le salaire de leurs parents* » (Responsable CFA). Un tabou qui pose d'autres problèmes : « *Les personnes ayant des soucis d'argent en parlent trop tard, par peur de ce que pensera le voisin, ce qui complique énormément les situations* » (Formateur).

1.2.2 L'intérêt des apprentis pour les sujets concrets et ludiques

- **L'intérêt des apprentis pour le caractère novateur du programme et pour l'intervenant extérieur**

L'ensemble des acteurs interrogés a souligné l'intérêt des apprentis pour cette formation qui était à la fois quelque chose de nouveau en termes de pédagogie et qui était dispensé par un **intervenant extérieur et professionnel**, ce qui a pu les **interpeller d'avantage** : « *C'est leur banquier qui s'est déplacé jusqu'à eux donc oui, ça va les faire réfléchir* » (Enseignant). C'est d'ailleurs ce qu'explique l'un des bénéficiaires interrogés : « *c'était des banquiers, ils savaient de quoi ils parlaient ! C'est quand même mieux que ce soit quelqu'un d'externe, ils nous ont donné des exemples de clients qu'ils ont eus, c'était intéressant* ».

- **L'intérêt des apprentis pour les sujets concrets et proche de leurs préoccupations**

C'est la dimension pratique et concrète des différentes thématiques abordées qui a attiré l'attention des apprentis.

La **thématique du budget est celle qui a suscité le plus d'intérêt** chez les apprentis qui commencent à devoir gérer un salaire : d'après les résultats du quizz de connaissances et de satisfaction dispensé par les formateurs à la fin de chaque module, 82% des apprentis ont trouvé le contenu du deuxième module sur la gestion du budget intéressant ou très intéressant. **Le premier module sur la banque** (le découvert bancaire, la relation avec le conseiller bancaire, lire son relevé bancaire, etc.) **a également beaucoup motivé les élèves** qui sont 78% à l'avoir trouvé intéressant ou très intéressant. L'un des bénéficiaires interrogés explique ainsi que le programme SIMS a **approfondi les connaissances qu'il avait sur la gestion d'un budget, notamment grâce à un outil** : « *je connaissais le principe du budget mais ça a été approfondi pendant la formation. Le banquier nous avait donné une feuille qui était très bien, qui nous aidait à faire notre budget. Quand je me suis installée, j'ai calculé toutes les dépenses que j'aurais avec*

l'appartement, et tout est prélevé au début du mois quand j'ai ma paye, comme ça tout ce qui doit être payé est payé, et je peux profiter du reste ».

La thématique des assurances a également retenu leur attention (75,4% des apprentis ont trouvé le contenu du quatrième module sur les assurances intéressant ou très intéressant), mais **seulement lorsqu'elle était reliée à des aspects concrets** de leur vie quotidienne, comme l'assurance-voiture ou l'assurance vis-à-vis de la carte bancaire : *« j'ai pris une assurance à la banque depuis la formation, pour véhicule et appartement. Je n'aurais pas forcément pris ça dans ma banque, à vrai dire je ne savais même pas que les banques faisaient des assurances, donc c'est pour vous dire à quel point la formation était importante »* (Bénéficiaire). D'autres aspects de l'assurance comme l'assurance-habitation ou l'assurance-décès, qui nécessitent de se projeter dans un futur plus ou moins lointain, ont peu intéressé les apprentis selon les formateurs.

Les apprentis se sont sentis **moins concernés par les questions de l'épargne et du crédit** (c'est le module qui a le moins intéressé les élèves par rapport aux autres modules : 69,5% d'entre eux l'ont trouvé intéressant ou très intéressant), **excepté lorsque ces questions étaient directement reliées à leurs préoccupations** : nombre d'entre eux empruntent de l'argent pour financer un projet comme le permis de conduire ou l'achat d'une voiture, et se sont donc intéressés à la session de formation expliquant les différents types de crédit : *« ce qui intéresse les jeunes, c'est de connaître les différents crédits à la consommation par exemple. Dès qu'on parlait des délais de rétractation ou qu'on leur demandait de calculer un taux, c'était fini, ça ne les intéresse pas, c'est trop éloigné de leurs préoccupations »* (Formateur). **L'un des bénéficiaires explique avoir changé d'opinion sur le prêt** grâce au programme : *« Je serai plus à même de contracter un prêt désormais. Avant j'aurais jamais fait de prêt pour acheter une voiture par exemple, parce que la réputation des banquiers, c'était... moyen [rires], et finalement, ils sont là pour nous aider. C'est plus le même regard que j'ai sur les banquiers. Avant je pensais que si on loupait une échéance, ils allaient nous enfoncer plus bas que terre »*. C'est donc également la représentation qu'avaient les apprentis du banquier qui a pu évoluer via le programme SIMS.

D'autres aspects abordés pendant les modules de formation ont également suscité l'intérêt des élèves, et notamment la **question du couple et de l'argent**, du compte commun, etc., autant de choses qui les concernent pour la plupart directement : *« les apprentis étaient très attentifs quand on leur disait que la gentille copine pouvait leur vider leur compte »* (Formateur).

Dès lors que le programme prenait une tournure plus magistrale, avec explication de concepts ou de notions théoriques, les apprentis décrochaient et ne s'intéressaient plus aux propos du formateur. Ce sont notamment les notions telles que les taux d'intérêt, les agios ou les délais de rétractation qui ne suscitent quasiment pas d'intérêt de la part des apprentis car trop éloignés de leurs préoccupations quotidiennes. Un formateur relativise ce non-intérêt dans le sens où *« ce ne sont pas de futurs employés de banque »*. **Ce sont donc les notions les plus proches de leurs préoccupations (essentiellement quotidiennes) auxquelles les apprentis s'intéressent** comme l'illustre l'intérêt différencié pour les questions abordées pendant le deuxième module : alors que 56,5% des apprentis ont trouvé « très utile » d'apprendre à gérer leur compte, ce sont seulement 20,3% d'entre eux qui ont trouvé « très utile » de connaître les différents types de cartes bancaires (toujours selon le quizz de connaissance et de satisfaction dispensé par les formateurs de Finances et Pédagogie et de l'ANSA).

Les apprentis ont parfois posé des **questions relatives au travail au noir** (concernant le contrôle fiscal notamment), une facette de leur travail qui fait partie de leur quotidien en dehors de leur formation d'apprentissage (petits travaux pour des particuliers le weekend notamment). Cette thématique est particulière dans le sens où c'est une réalité, mais qui ne peut faire l'objet d'un module de formation comme l'explique un formateur de Finances et Pédagogie : *« on ne peut pas consacrer une partie de leur formation au travail au noir car c'est illégal donc on se contente d'en parler à l'oral, mais c'est important pour ces jeunes car c'est une réalité pour eux »*.

Les thématiques qui ont intéressé les apprentis au sein du programme sont donc celles qui les concernent au quotidien et qui ont une approche concrète, et non ce qui nécessite de se projeter dans un futur plus ou moins proche : *« ils sont dans l'immédiateté, ils disent*

"Monsieur, moi j'ai pas d'assurance". Quand ils parlent ou quand ils viennent nous voir, c'est qu'il leur est arrivé quelque chose. Ils ne se projettent pas dans l'avenir » (formateur).

- **L'intérêt des apprentis pour des méthodes pédagogiques ludiques**

Ce sont les **méthodes pédagogiques ludiques, concrètes et en interaction avec les élèves, qui permettent d'attirer leur attention pendant les sessions de formation**. Les formateurs tout comme les enseignants et responsables de CFA sont unanimes à ce sujet : « *Pour que ça attire l'attention des jeunes, des CAP surtout, il ne faut surtout pas faire de cours magistral. Au contraire, il faut des histoires, des images, du son, de l'informatique. Dès que c'est trop théorique, dès qu'il y a des chiffres, des tableaux, des statistiques en bâtons ou en camembert, c'est fini, ça passe pas* » (enseignant). Les enseignants et responsables de CFA sont nombreux à rappeler qu'« *il ne faut pas oublier que notre population d'élèves est en situation de rejet par rapport à l'école* » (responsable de CFA).

Ce sont donc les **quizz, les jeux (comme le « jeu budget » de Finances et Pédagogie : gestion d'un budget familial sur 12 mois) ou encore les mises en situation** pendant lesquelles le formateur joue le rôle du banquier et les élèves le rôle des clients, qui plaisent aux apprentis et qui attirent leur attention : « *C'était intéressant parce que tout le monde pouvait prendre la parole quand on voulait, on était en groupes et on faisait des petites activités alors qu'en cours de PSE, c'est pas comme ça, la prof elle s'assoit et elle nous donne une feuille, on fait notre travail et puis voilà* » (Bénéficiaire). Un enseignant explique ainsi que c'est notamment le fait que le formateur raconte des histoires vraies et des anecdotes variées qui a beaucoup plus aux élèves. L'un des formateurs met cependant en garde quant à la durée d'attention des apprentis : « *attention, ils étaient là pendant 10 – 15 minutes, après c'est fini, c'est déjà trop* ».

Nombreux sont les formateurs qui ont cependant émis une critique à l'égard des modules « *un peu formatés* » qui, par leur cadre rigide, ne leur laissent pas la possibilité d'interagir longtemps avec élèves, notamment pour répondre à leurs questions. Le **manque de temps d'échange** a donc été mis en avant par les formateurs comme étant un frein à l'implication des jeunes.

C'est ce **nouveau type d'approche pédagogique que les enseignants et responsables de CFA recherchaient** quand ils ont accepté de participer à l'expérimentation : « *il s'agissait de voir ce qu'ils voyaient en PSE mais avec une approche beaucoup plus dynamique puisque le cours de PSE est beaucoup trop formel, magistral, les jeunes ne sont pas impliqués* » (responsable de CFA). Si la thématique du budget est abordée en cours de PSE, elle ne l'est pas de la même manière du fait de la non-spécialisation des enseignants sur ce sujet, comme le souligne un responsable de CFA pour qui l'expérimentation est donc une véritable plus-value : « *pour les profs de PSE, l'économie n'est pas la partie la plus proche de leur formation. Ils sont plutôt sciences de l'équipement, environnement, juridiction* ». D'autres soulignent le temps laissé à la parole de l'élève et aux échanges par rapport à un cours classique : « *En tant que prof, dans nos cours, on est pris dans un rythme, on est cloisonné en termes de temps, il faut faire ingurgiter un programme, et du coup, le public n'est pas attentif de la même manière* » (enseignant).

1.2.3 Une implication différenciée de la part des apprentis

L'ensemble des acteurs du projet a relevé une certaine **motivation et implication de la part des apprentis**, pour qui il s'agissait notamment d'un **cours nouveau et différent** par rapport aux autres cours plus traditionnels, du fait de **l'intervention d'un professionnel de la banque** pour animer les modules de formation. Les responsables et enseignants de CFA expliquent notamment qu'en temps normal, les apprentis ne font jamais les devoirs qu'on leur donne entre deux sessions d'un même cours, alors que certains (même s'ils sont peu nombreux) ont joué le jeu en ramenant leur relevé bancaire ou des publicités pour des crédits, comme il leur avait été demandé par les formateurs d'une séance sur l'autre.

Le responsable d'un CFA soulève la difficulté à observer la motivation des jeunes mais est optimiste vis-à-vis du programme : « *Je dirais qu'ils étaient motivés, oui, même si c'est difficile à voir parce*

que c'est pas à la mode chez ces jeunes de dire qu'on est motivé ». Cependant, tous sont d'accord pour dire que **la motivation et l'implication de la part des apprentis ont été assez inégales, et ce à plusieurs niveaux.**

- **Le niveau de formation (CAP ou baccalauréat professionnel)**

Le premier constat établi par l'ensemble des acteurs interrogés concerne la **différence d'implication entre les CAP et les Bacs professionnels, les premiers étant jugés trop jeunes** (15-17 ans) par rapport aux seconds (18-20 ans) mais aussi **moins matures** pour apprécier le programme SIMS, ce qui pourrait expliquer leur moindre implication. Deux des formateurs ont par ailleurs pointé les difficultés de certains élèves et notamment d'élèves de CAP à l'égard de la langue française ou vis-à-vis de notions très basiques en mathématiques. Ceci a pu limiter l'impact de la formation auprès de ces jeunes dont les difficultés à comprendre les notions abordées lors des modules de formation SIMS sont amplifiées.

Plusieurs facteurs ont été évoqués pour expliquer cette implication différenciée entre ces deux niveaux de formation, des facteurs que l'on retrouve à plus petite échelle pour expliquer la différence d'implication entre les élèves d'une même classe (cf. ci-dessous).

- **Le choix d'orientation et le projet d'entrepreneuriat**

L'ensemble des acteurs interrogés ont mis en avant le **problème du choix d'orientation pour expliquer le manque de motivation** et d'implication de certains de leurs élèves lors des sessions de formation. Un formateur explique ainsi qu'en filière « boulangerie-pâtisserie », certains étaient là par passion et considéraient la pâtisserie comme une création (ceux-là avaient notamment des projets d'entrepreneuriat et ont questionné le formateur sur ce sujet), tandis que d'autres étaient là « par défaut » : « Certains se projettent dans l'avenir, veulent créer leur entreprise, bosser à l'étranger, d'autres me disaient "je sais même pas si je vais finir l'année" » (Formateur). Ce sont surtout les apprentis en CAP qui sont les plus nombreux à avoir choisi leur voie professionnelle « par défaut » selon les enseignants et responsables de CFA interrogés.

Parmi ceux qui sont là « par passion », **certains ont des projets d'entrepreneuriat** (fonder son entreprise ou reprendre l'entreprise familiale) et ont été très attentifs aux différents modules, en questionnant notamment les formateurs à ce sujet. Mais selon l'ensemble des acteurs interrogés, la majorité des élèves, y compris ceux qui sont là par vocation, ont des **difficultés à se projeter dans leur avenir professionnel** et ont manifesté moins d'intérêt pour le programme : « Même ceux qui sont là par conviction, quand vous leur posez la question "vous avez envie de créer votre entreprise ?", vous avez très peu de réponses, et c'est ça qui est triste. Ils voient le côté compliqué de la création d'entreprise, ils veulent des horaires simples, fixes, partir du boulot à 17h et être tranquille. Ils n'ont pas l'esprit d'entrepreneuriat » (Formateur).

- **La situation de logement des apprentis**

La **différence d'adhésion des jeunes vis-à-vis du programme SIMS s'explique également selon leur situation familiale**. Les apprentis qui vivent encore chez leurs parents ont moins de responsabilités financières, contrairement à ceux qui doivent gérer un budget du fait de leur décohabitation. Pour certains, la rémunération qu'ils touchent devient donc de « l'argent de poche » contrairement à ceux pour qui le salaire est une nécessité pour vivre. Certains connaissaient ainsi déjà la thématique du budget et étaient donc d'autant plus intéressés lors des sessions de formation.

On retrouve ce facteur explicatif entre niveaux de formation puisque les Bacs professionnels, dans l'ensemble plus impliqués dans le programme SIMS, sont indépendants pour la plupart d'entre eux, contrairement aux CAP qui vivent encore majoritairement chez leurs parents. Les apprentis en Bac professionnel se sont donc sentis plus concernés lors des sessions de formation du fait de leur âge plus avancé et de leur indépendance. Certains sont père ou mère de

famille et doivent gérer un budget familial. D'autres empruntent pour s'acheter un véhicule ou pour financer leur permis : « *Les Bacs professionnels, eux, sont confrontés à la réalité* » (Responsable de CFA).

2/ L'impact du programme sur les comportements, connaissances et opinions des bénéficiaires

2.1 Les effets immédiats du programme observés par les acteurs

2.1.1 Des questions soulevées et une impulsion donnée à certains projets

Les **enseignants expliquent également que certains apprentis venaient les voir** après leur propre cours (de PSE ou d'économie-gestion) pour les **questionner sur certaines notions abordées** pendant les sessions de formation, ou parfois même (mais plus rarement) dans une **perspective d'entrepreneuriat** que le programme SIMS avait impulsé. Les élèves qui venaient les voir s'étaient alors réellement appropriés les notions et le vocabulaire selon l'un des enseignants interrogés, ce qui montre l'impact immédiat d'un tel programme pour certains apprentis.

2.1.2 La résolution de problèmes financiers

Les formateurs de Finances et Pédagogie et de l'ANSA ainsi que les enseignants de CFA (de cours de PSE ou d'économie-gestion) estiment qu'il y a un relatif impact du programme à court terme, notamment puisqu'il **permet à certains élèves de résoudre une partie de leurs problèmes financiers** ou de commencer à y réfléchir plus sérieusement. Quelques apprentis sont notamment venus poser leurs questions personnelles aux formateurs à la fin de chaque session, en leur demandant par exemple **comment lever l'interdit bancaire qui concerne leurs parents**.

Parfois, cela permet même de **résoudre un gros problème financier** comme le raconte un formateur, à propos d'une formation dispensée à des lycéens peu de temps avant le programme SIMS : « *Je faisais une formation dans un lycée et je parlais de surendettement, je disais que ce n'était pas une honte et que des solutions existaient, et j'ai exposé les différentes solutions. Quand je suis revenu quelques temps après et que j'ai demandé à l'enseignant référent s'il y avait eu des répercussions de la formation, il m'a dit qu'une jeune fille avait pris son père par la main, lui avait fait déposer un dossier de surendettement et que celui-ci avait été accepté. Parfois on parle d'une chose pendant à peine cinq minutes mais il en sort de bonnes choses* » (Formateur).

2.1.3 Des cours d'économie-gestion renforcés

Pour un autre enseignant, ces sessions de formation sont utiles et ont un impact immédiat dans le sens où elles **complètent et renforcent ses cours d'économie-gestion** : « *Le fait que l'intervenant extérieur, un professionnel, raconte à peu près les mêmes choses que moi en cours, ça enfonce le clou, ça montre aux élèves que les profs ne disent pas que des bêtises et ça renforce l'acquisition des connaissances* ».

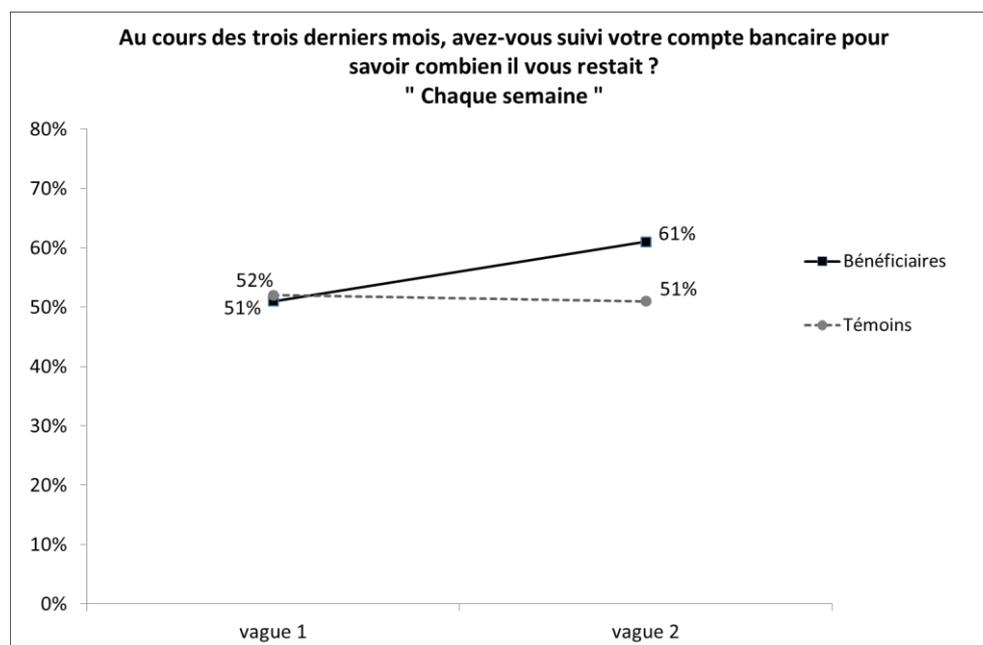
2.2 Une vigilance accrue à l'égard de la gestion du budget, de l'épargne et du crédit

Les résultats issus des deux vagues d'enquête montrent que les apprentis sont **plus vigilants vis-à-vis de la gestion de leur budget** après avoir reçu la formation SIMS, une prudence qui s'observe également dans leurs **attitudes et représentations vis-à-vis de l'épargne et du crédit**.

2.2.1 Un suivi plus attentif à l'égard de leur budget et de leur épargne

Les bénéficiaires sont plus nombreux que les témoins à avoir **acquis certains réflexes concernant leur gestion financière quotidienne**. Leur vigilance augmente face au suivi de leurs dépenses. Ils vérifient par exemple plus souvent leur relevé bancaire pour connaître le montant restant (cf. graphique 3), semblant être plus attentifs à leurs ressources avant un achat que les témoins et qu'avant la formation :

Graphique 3 – Fréquence de suivi du compte bancaire



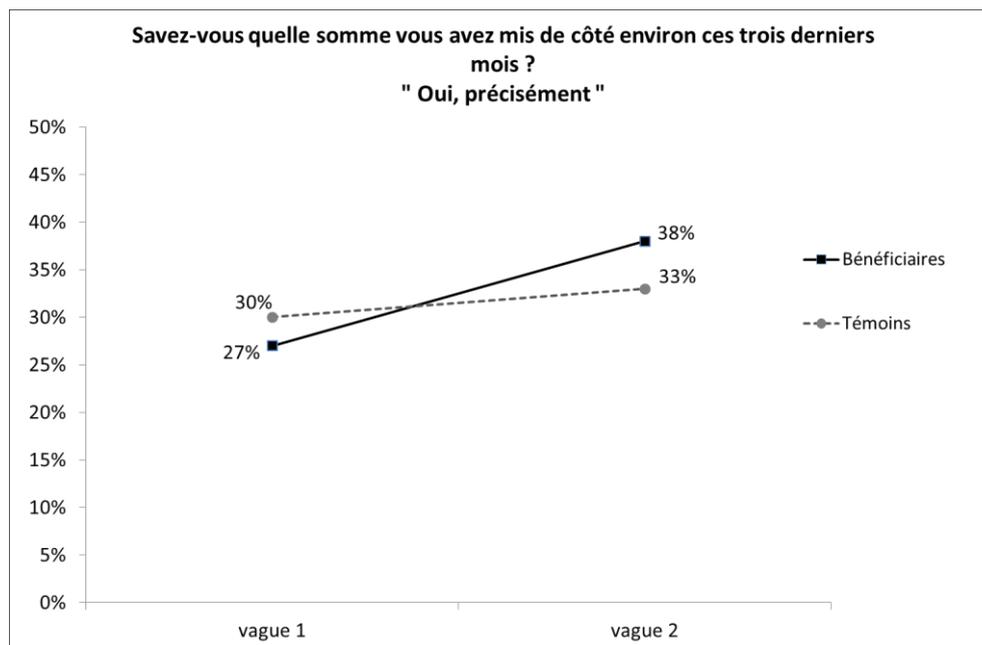
Source : enquête SIMS auprès des bénéficiaires et des témoins, exploitation Crédoc

Base : ensemble des répondants aux deux vagues (125 bénéficiaires et 116 témoins).

L'un des bénéficiaires interrogés explique ainsi à propos du programme SIMS que cela lui a permis d'apprendre à épargner, ce qu'il ne faisait pas avant, se qualifiant de « *dépensier* » : « *maintenant, je fais un peu plus attention à ce que je dépense, avant d'acheter je regarde sur mon compte s'il me reste des sous. La formation m'a aidé à me stabiliser au niveau de mon budget, à mieux gérer mon argent et à le placer* ». ». Un autre bénéficiaire souhaiterait d'ailleurs que ce type de formation soit généralisé : « *pour ceux qui ne l'ont jamais eu, c'est intéressant. Tout le monde ne fait pas ça, épargner, mettre de l'argent de côté, faire un budget* ».

Les bénéficiaires sont également plus nombreux que les témoins à connaître le montant épargné lors des trois mois précédant l'enquête (cf. graphique 4) :

Graphique 4 – Niveau de connaissances du montant épargné



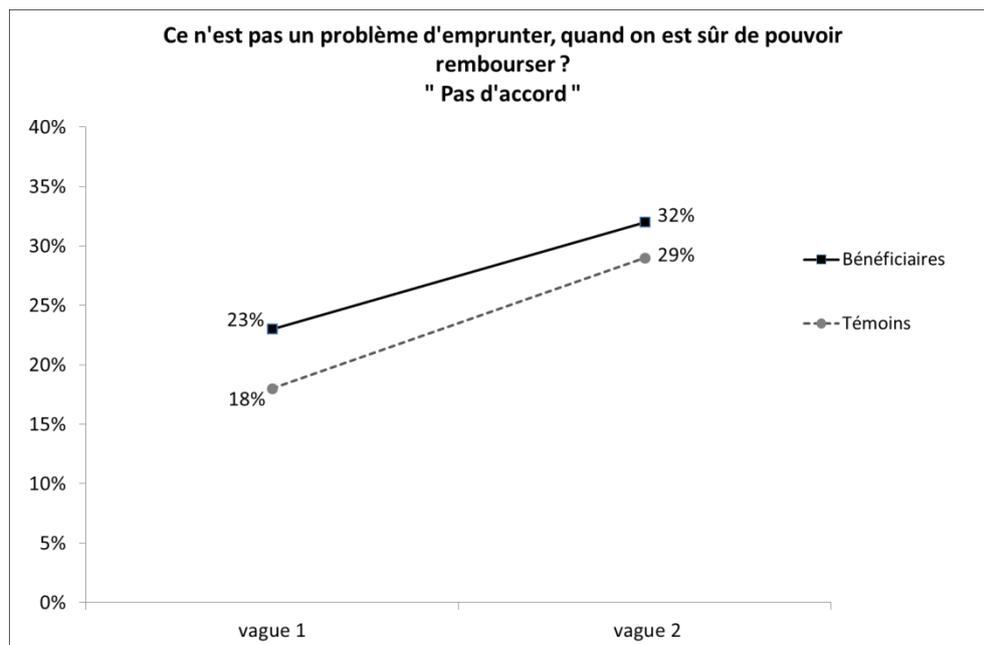
Source : enquête SIMS auprès des bénéficiaires et des témoins, exploitation Crédoc

Base : ensemble des répondants aux deux vagues (125 bénéficiaires et 116 témoins).

2.2.2 Une vigilance qui s'observe dans les opinions et les comportements des bénéficiaires à l'égard du crédit

La prudence et la vigilance que les bénéficiaires semblent avoir adoptées à l'égard de la gestion de leur budget apparaît aussi dans leurs opinions et comportements vis-à-vis du crédit. Les bénéficiaires semblent ainsi être **plus conscients des risques du crédit** (cf. graphique 5) et de **l'existence de différents types de crédits** (cf. graphique 6), ce qui est également le cas des apprentis témoins cependant :

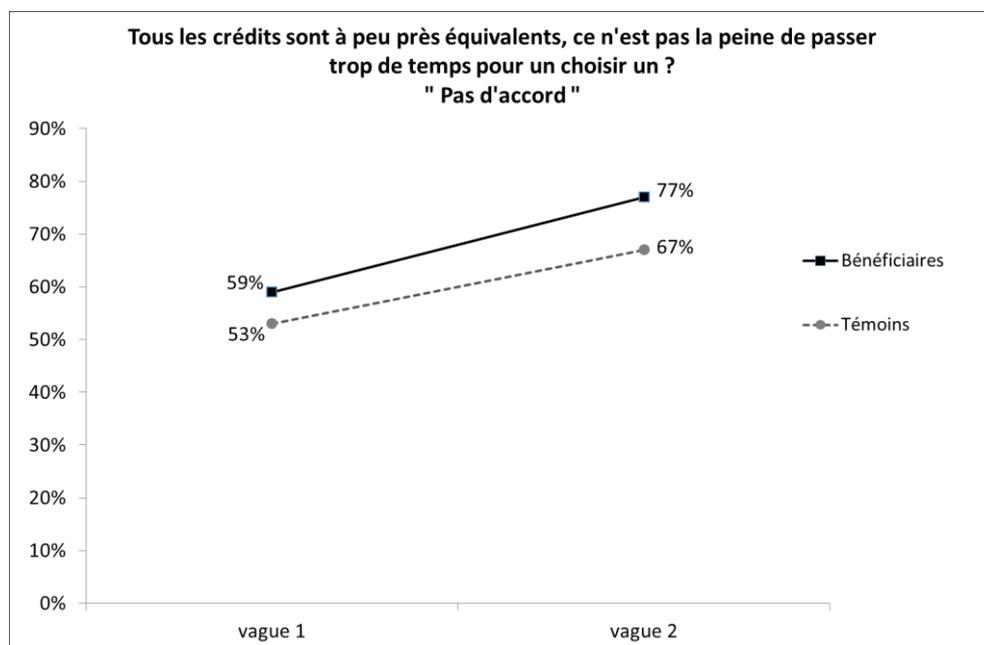
Graphique 5 – Opinion à l'égard du crédit



Source : enquête SIMS auprès des bénéficiaires et des témoins, exploitation Crédoc

Base : ensemble des répondants aux deux vagues (125 bénéficiaires et 116 témoins).

Graphique 6 – Processus de choix d'un crédit

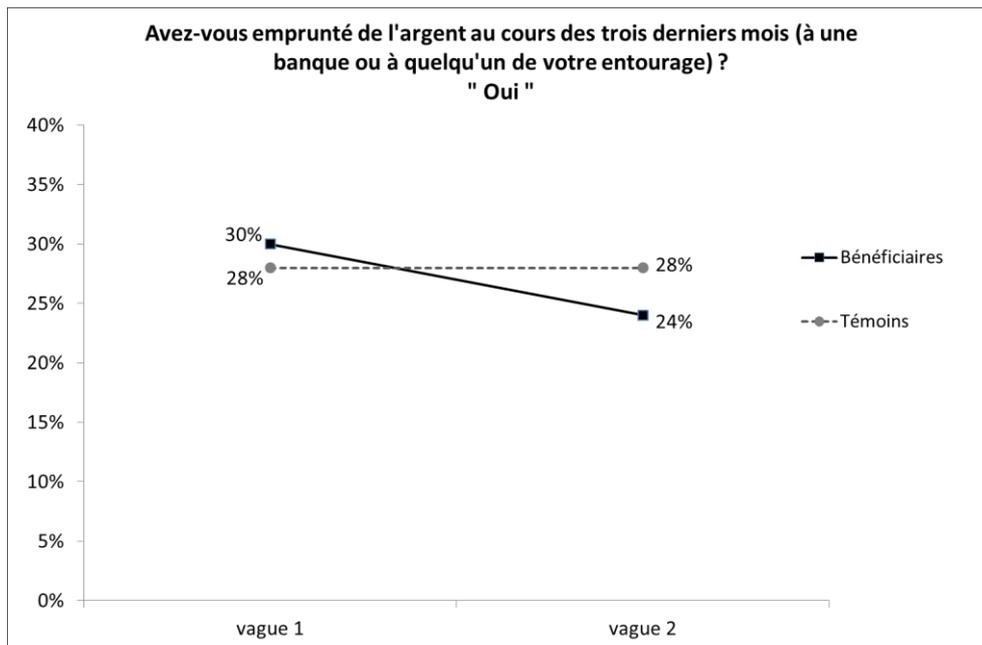


Source : enquête SIMS auprès des bénéficiaires et des témoins, exploitation Crédoc

Base : ensemble des répondants aux deux vagues (125 bénéficiaires et 116 témoins).

Les bénéficiaires sont cependant moins nombreux à emprunter de l'argent que les témoins et qu'avant de bénéficier des sessions de formation (cf. graphique 7), signe d'une plus grande vigilance à l'égard de l'emprunt et du crédit :

Graphique 7 – Recours à l'emprunt



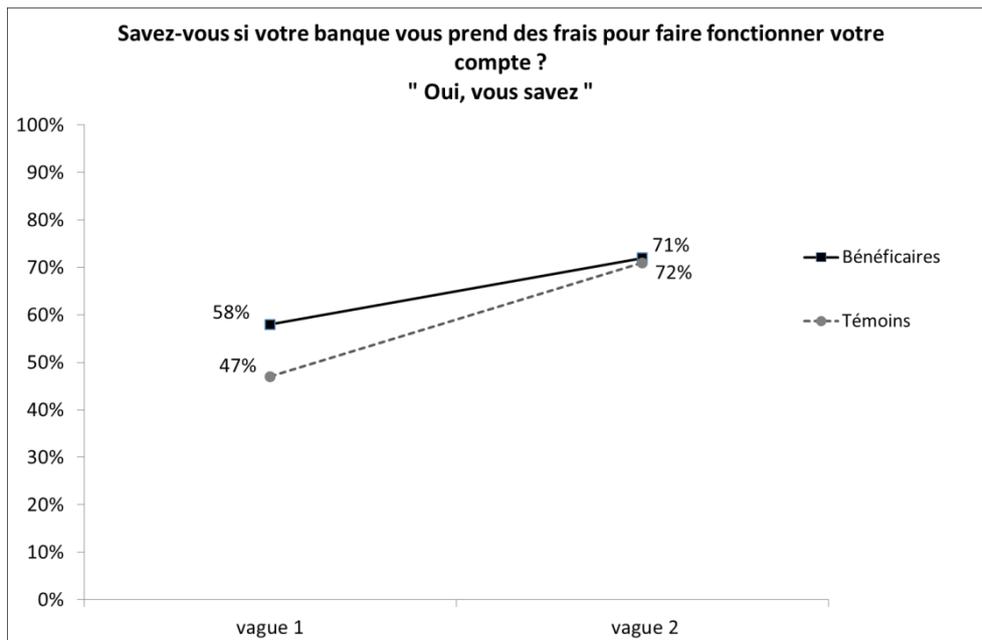
Source : enquête SIMS auprès des bénéficiaires et des témoins, exploitation Crédoc

Base : ensemble des répondants aux deux vagues (125 bénéficiaires et 116 témoins).

2.2.3 Une connaissance financière accrue pour les bénéficiaires et les témoins

Globalement, la **connaissance financière des bénéficiaires a augmenté, mais celle des témoins également**. On peut faire l'hypothèse que les témoins, bénéficiant du cours de PSE qui aborde de nombreuses questions financières, ont pu améliorer leurs connaissances sur des sujets tels que les frais bancaires (cf. graphique 8) ou l'utilité de l'épargne (cf. graphique 9) :

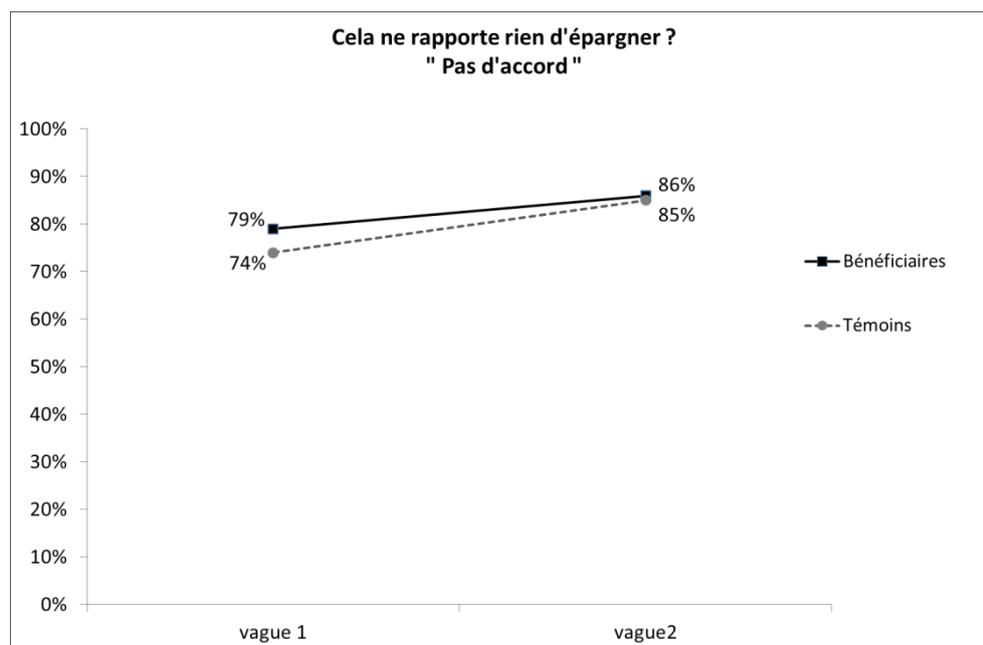
Graphique 8 – Connaissance des frais de gestion des comptes bancaires



Source : enquête SIMS auprès des bénéficiaires et des témoins, exploitation Crédoc

Base : ensemble des répondants aux deux vagues (125 bénéficiaires et 116 témoins).

Graphique 9 – Rentabilité perçue de l'épargne



Source : enquête SIMS auprès des bénéficiaires et des témoins, exploitation Crédoc

Base : ensemble des répondants aux deux vagues (125 bénéficiaires et 116 témoins).

2.2.4 Un impact différencié selon les profils des bénéficiaires

L'ensemble des acteurs interrogés pense que le programme SIMS **aura un impact à long terme, mais seulement pour quelques-uns des apprentis concernés par l'expérimentation**. L'impact est donc **différencié** selon les personnes, « *comme c'est le cas dans tous les groupes que l'on rencontre* », précisent de nombreux formateurs. Tous s'accordent pour dire que les questions soulevées pendant les modules de formation vont « *rester dans un coin de leur tête* », ce qui leur **servira plus tard**, lorsqu'ils seront confrontés à des situations étudiées pendant la formation : « *je pense qu'il y a un impact mais pas pour tous. Sur dix élèves, je pense qu'il y en a quatre environ à qui la formation a servi à quelque chose, par exemple, à mieux comprendre son compte bancaire ou à réfléchir avant de signer un contrat* » (formateur). L'un des bénéficiaires interrogés illustre ces propos concernant l'impact du programme : « *ça peut toujours servir. On ne peut pas tout retenir, c'est sûr, mais on se souvient de certaines choses quand c'est concret* ».

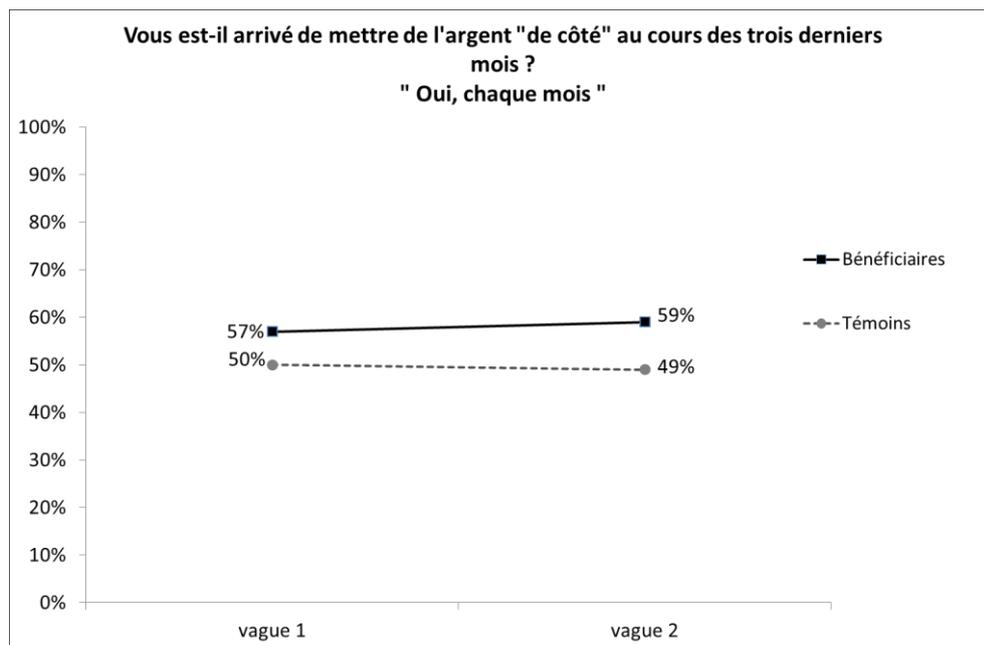
Pour l'un des responsables de CFA, **le fait que les sessions de formation soient dispensées dans le cadre scolaire peut atténuer leur impact** : « *Je pense que ça va faire son chemin, au fil du temps, certaines choses leurs reviendront mais l'impact ne sera pas immédiat, c'est le problème des donneurs de leçons, on donne quand même une leçon...* ».

2.3 Une absence d'anticipation dans les comportements d'épargne et de gestion

2.3.1 L'évolution des pratiques d'épargne

Les bénéficiaires peinent cependant à adopter des mesures financières anticipatrices, notamment à l'égard de l'épargne. Les résultats montrent que les apprentis n'épargnent pas plus qu'avant le programme (cf. graphique 10) avec environ **6 bénéficiaires sur 10 et 5 témoins sur 10 qui épargnent** au cours des trois mois précédant l'enquête, avant comme après la formation.

Graphique 10 – Pratiques d'épargne

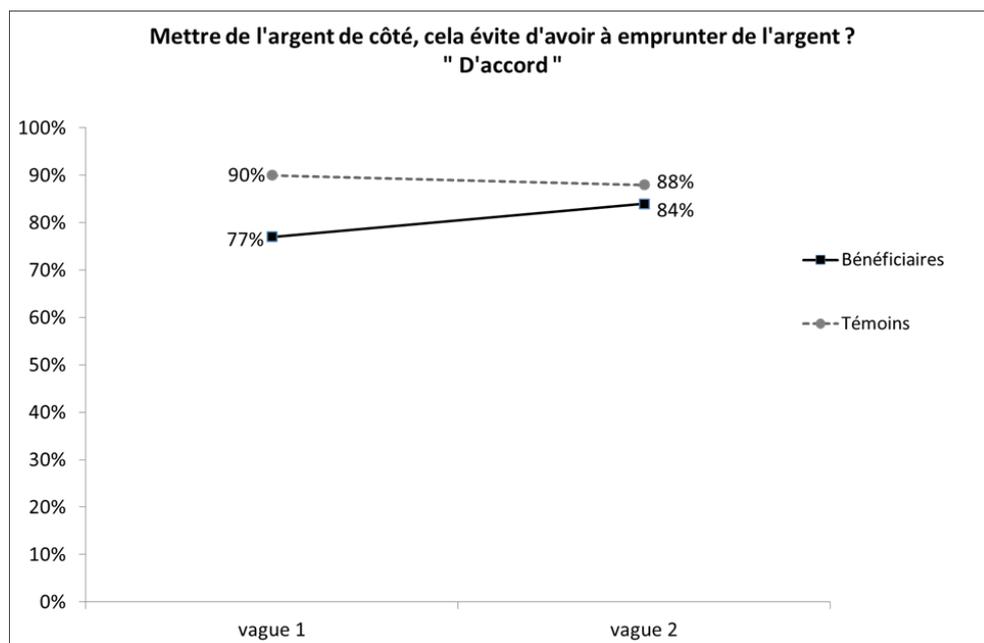


Source : enquête SIMS auprès des bénéficiaires et des témoins, exploitation Crédoc

Base : ensemble des répondants aux deux vagues (125 bénéficiaires et 116 témoins).

Mais les apprentis étaient déjà convaincus des avantages de l'épargne avant de bénéficier de la formation (cf. graphique 11), puisque **8 apprentis sur 10 sont sensibles à l'intérêt d'épargner**, ce qui peut expliquer que leur opinion à l'égard de l'épargne change peu entre les deux vagues d'enquête. Ainsi, **s'ils n'épargnent pas plus après avoir bénéficié de la formation, on peut faire l'hypothèse que ce n'est pas par méfiance vis-à-vis de l'épargne mais plutôt par manque de projet ou par nécessité économique.**

Graphique 11 – Intérêt comparé de l'épargne et du crédit



Source : enquête SIMS auprès des bénéficiaires et des témoins, exploitation Crédoc

Base : ensemble des répondants aux deux vagues (125 bénéficiaires et 116 témoins).

2.3.2 Un suivi budgétaire pour une minorité seulement

Le manque d'anticipation des bénéficiaires s'observe également à l'égard de leur gestion budgétaire : **ils ne sont pas plus nombreux qu'avant à établir un budget tous les mois** pour évaluer leurs ressources et leurs dépenses puisque 31% d'entre eux établissent un budget mensuel en vague 2 contre 32% en vague 1.

2.3.3 Une absence de projets dû à leur âge et à leur situation socioprofessionnelle

L'hypothèse que l'on peut faire est la suivante : ces jeunes apprentis ont peu de projets à réaliser dans un futur proche et se **projetent difficilement dans l'avenir**, ce qui explique qu'ils ne s'y préparent pas financièrement. Mais ces apprentis ont **18 ans en moyenne et vivent pour 80% d'entre eux chez leurs parents** lors de la deuxième vague d'enquête. **L'absence de projet est donc compréhensible pour ces jeunes qui ont une préférence pour le présent**, comme l'explique notamment l'un des enseignants interrogés qui pointe la différence entre connaissances et comportements: « *Je pense que oui, ça a un impact sur leur vie personnelle, notamment sur leur relation à la banque. La moitié a dû prendre conscience de certaines choses, il faut juste que ça fasse son chemin. Après, sur leurs actes, je ne sais pas, ça reste des jeunes* » (Enseignant).

Les bénéficiaires eux-mêmes expliquent qu'ils n'ont pas de projet pour le moment mais que **le programme SIMS pourra éventuellement les aider** une fois les projets enclenchés : « *ça ne m'a pas aidé pour des projets particuliers, mais peut-être que ça m'aidera plus tard* ». L'un d'entre eux explique qu' « *en parlant avec les formateurs et en les écoutant, ça m'a donné beaucoup plus de projets en tête, pour l'achat d'une voiture ou d'une maison par exemple. J'en ferai peut-être aucun mais c'est intéressant quand même* ».

2.3.4 Un impact supposé moindre pour les CAP que pour les Bacs professionnels

Les différents acteurs du projet sont unanimes quant au fait que **le programme était plus adapté aux élèves en Bac professionnel qu'aux CAP**, ce qui expliquerait à la fois la moindre implication des CAP et le moindre impact des sessions de formation chez les plus jeunes.

Les formateurs ont également évoqué un **problème d'acquisition des savoirs fondamentaux** concernant les CAP puisque certains ont des problèmes de lecture et d'écriture, ou n'ont pas acquis les notions mathématiques de base, ce qui complique parfois la transmission de connaissances.

Il faut également prendre en compte qu'il s'agit de **jeunes « difficiles », « souvent là par défaut »** (Responsable de CFA) et qui sont en rejet par rapport à l'école, ce qui a pu mener certains d'entre eux à rejeter le programme et à contribuer à baisser le niveau d'attention de l'ensemble de la classe.

Enseignements de l'expérimentation : forces et faiblesses du dispositif

Le **programme SIMS français** de formation à l'éducation financière s'est composé de **quatre sessions de formation** qui ont été dispensées à **251 apprentis bénéficiaires** dans le cadre scolaire, de novembre 2011 à mars 2012. Les thématiques de la **gestion du budget, du crédit et de l'épargne, de la banque et de l'assurance** ont été abordées lors des différents modules, par un formateur professionnel extérieur à l'école.

L'évaluation du programme par le Crédoc s'est faite sur toute la durée de l'expérimentation et a **combiné une double approche qualitative et quantitative** :

- une **double enquête par questionnaires** des bénéficiaires et d'un échantillon témoin à 12 mois d'intervalle ;
- la mise en place et le suivi d'un **tableau de bord** renseignant le sexe, la filière et le taux de présence pour chacun des bénéficiaires ;
- **15 entretiens qualitatifs auprès des acteurs** et des partenaires du programme (partenaires organisationnels, formateurs, responsables de CFA, enseignants) ;
- **4 entretiens qualitatifs** auprès d'un échantillon diversifié de **bénéficiaires**.

Il s'agit dans cette partie de résumer les **principaux résultats issus de l'évaluation**, en distinguant les **forces et les faiblesses du programme**, les **conditions de réussite** d'une telle formation ainsi que les **pistes d'optimisation** du programme.

1/ Un bilan globalement positif

1.1 Un taux de participation élevé

81% des bénéficiaires ont assisté à au moins 3 modules sur 4, un taux de participation élevé au regard de l'absentéisme relativement courant en CFA, selon les responsables et enseignants interrogés. Ainsi, malgré les abandons en cours d'année, les ruptures de contrat et les journées de travail parfois imposées par les employeurs sur les journées de cours, ce taux élevé de participation illustre à la fois **l'intérêt des élèves pour les modules de formation SIMS et l'intérêt de dispenser la formation dans un cadre scolaire**.

1.2 Une vigilance accrue pour les bénéficiaires à l'égard de la gestion budgétaire, de l'épargne et du crédit

Les résultats de l'enquête quantitative montrent que les bénéficiaires ont adopté en fin d'expérimentation un **comportement plus prudent vis-à-vis de la gestion quotidienne de leur budget**, par rapport aux témoins. Ainsi, **61% des bénéficiaires vérifient chaque semaine combien il reste sur leur compte en vague 2, contre 51% avant la formation SIMS**, alors que les témoins sont 51% à le faire en vague 2 contre 52% en vague 1.

Les bénéficiaires ont également une gestion plus attentive de leur épargne : **38% savent précisément combien ils ont épargné pendant les trois mois précédant l'enquête après la formation, contre 27% avant la formation** (les témoins sont 33% en vague 2 contre 30% en vague 1).

La vigilance s'accroît également à l'égard du crédit, mais pour les bénéficiaires comme pour les témoins : emprunter est davantage perçu comme étant risqué même si l'on estime pouvoir rembourser (32% des bénéficiaires en vague 2 contre 23% en vague 1, et 29% des témoins en vague 2 contre 18% en vague 1), et la nécessité d'étudier les offres de crédit apparaît

plus clairement (77% des bénéficiaires estiment qu'il faut consacrer du temps au choix de son crédit, contre 59% en vague 1, et 67% des témoins en vague 2 contre 53% en vague 1).

A noter que la connaissance des bénéficiaires (ainsi que des témoins) augmente également concernant les frais bancaires : **71% des bénéficiaires savent si leur banque leur prend des frais pour faire fonctionner leur compte en vague 2, contre 58% en vague 1** (72% des témoins en vague 2 contre 47% en vague 1).

1.3 L'intérêt des bénéficiaires pour la formation (contenu et méthodes)

1.3.1 L'intérêt des bénéficiaires pour les thématiques concrètes et proches de leurs préoccupations

De l'avis des bénéficiaires, des formateurs et des responsables de CFA, le fait que le programme aborde des **sujets concrets** concernant la gestion quotidienne du budget et d'un compte en banque, les pratiques d'épargne, ou permet de savoir comment choisir un crédit pour financer son permis ou une assurance pour couvrir sa voiture, sont autant de **réponses aux préoccupations des bénéficiaires** : « *la formation était intéressante parce que ça nous regarde nous directement, et notre vie plus tard. Je pense que c'est important de savoir tout ça, ce sont nos sous, surtout pour les jeunes qui ne s'y connaissent pas trop* » / « *c'était vraiment bien, ça m'a apporté beaucoup de choses, vis-à-vis de maintenant, de tous les jours* » (Bénéficiaires).

1.3.2 L'intérêt des bénéficiaires pour les méthodes pédagogiques actives

Ce sont les méthodes pédagogiques des formateurs, alliant **mises en situation, quizz et interactions avec les élèves**, qui ont attiré l'attention des bénéficiaires et qui ont **facilité l'assimilation des connaissances** : « *les intervenants étaient géniaux, ils expliquaient très bien, avec une dose d'humour pour attirer tout le monde donc c'était très bien fait* » (Bénéficiaire). C'est notamment le **temps d'échange** offert aux élèves qui a été apprécié par ces derniers, ce qui leur permettait de questionner les formateurs sur leur propre situation, leurs difficultés et leurs projets.

1.3.3 L'intervention d'un formateur extérieur, gage de crédibilité

Selon plusieurs bénéficiaires interrogés, l'intervention d'un « ancien banquier » a été très appréciée pour son **expertise** et son **indépendance vis-à-vis de l'établissement scolaire** : « *ils savaient de quoi ils parlaient ! C'est quand même mieux que ce soit quelqu'un d'extérieur, ils nous ont par exemple donné des exemples de clients qu'ils ont eus, c'était intéressant* ». Les bénéficiaires sont satisfaits à la fois du contenu des sessions de formation et du profil du formateur : « *la formation était assez utile parce que c'était plus approfondi que ce que disent les profs, et il me semble que c'était un ancien banquier donc il connaît le milieu* ».

1.4 Une absence d'anticipation dans la gestion budgétaire

Si les bénéficiaires sont plus prudents vis-à-vis de la gestion de leur budget, de leur épargne et du crédit, **ils ne prennent pas pour autant de mesures financières pour préparer leur futur en fin de programme. Ils n'épargnent pas davantage** (57% des bénéficiaires épargnent en vague 1 contre 59% en vague 2) et **n'établissent pas plus souvent de budget** (32% des bénéficiaires en font un en vague 1 contre 31% en vague 2) pour gérer leurs recettes et leurs dépenses.

Cependant, cette absence de mesures financières anticipatrices est à relativiser étant donné qu'il s'agit de jeunes de 18 ans en moyenne, vivant pour 80% d'entre eux chez leurs parents, et qui viennent d'entrer dans la vie active **sans avoir encore de projet précis pour les années à venir. 84% d'entre eux sont pourtant sensibles à l'intérêt d'épargner** (contre 77% avant le programme), ce qui montre l'absence de frein lié à des représentations négatives de l'épargne.

2/ Les pistes d'optimisation

Les résultats de l'enquête quantitative ainsi que les entretiens avec les différents acteurs de l'expérimentation, formateurs de Finances et Pédagogie, enseignants et responsables de CFA, et bénéficiaires du programme, ont permis d'identifier des **pistes d'optimisation du programme SIMS** mis en œuvre dans les CFA en 2011.

2.1 Adapter le contenu et la forme du programme selon les publics, leur niveau de formation et leur situation personnelle

Les formateurs et les professeurs ont parfois émis un **avis critique concernant le contenu de la formation SIMS qui était le même pour les élèves en Bac professionnel et pour les élèves en CAP**, alors qu'existent des **différences de niveau et d'implication** entre ces deux types de publics. Les formateurs ont parfois dû **adapter les sessions de formation à leur public**, en abordant par exemple certaines notions techniques avec les apprentis en Bac professionnel qu'ils laissaient de côté avec les CAP. **Certaines notions comme les agios ou les délais de rétractation se sont révélés être trop techniques pour certains élèves**, ce qui perd l'attention des jeunes bénéficiaires, notamment des CAP. Il s'agit donc à l'avenir d'adapter le contenu selon le niveau de formation des bénéficiaires.

Les apprentis touchant une rémunération dès la première année de leur formation, certains d'entre eux regrettaient de ne pas avoir bénéficié de ce type de programme plus tôt dans leur cursus : *« Moi personnellement, si j'avais eu ce stage plus tôt, je pense que ça m'aurait beaucoup plus aidé. Nous on l'a eu en troisième année de bac, donc ça faisait déjà deux ans que je touchais une rémunération, et si j'avais su, j'aurais pu mettre plus d'argent de côté et il y aurait pu avoir beaucoup de changements dans ma vie »* (Bénéficiaire). **Proposer le programme plus tôt dans leur cursus permettrait ainsi à certains bénéficiaires de mieux gérer leur budget dès leurs premières rémunérations**, leur permettant ainsi éventuellement d'épargner davantage.

2.2 Des modules de formation plus courts ?

La plupart des acteurs (bénéficiaires, formateurs et responsables de CFA) ont **émis une critique à l'égard de la durée des sessions de formation qui était de 4 heures**, alors que les cours ne durent généralement qu'une ou deux heures. Les apprentis ne parvenant pas à se concentrer sur un temps long, il a parfois été nécessaire de diviser les sessions en deux afin de garder leur attention le plus longtemps possible. **L'éloignement dans le temps entre les sessions de formation** (séparées d'un mois environ) a également fait l'objet de réserves car cela rendait nécessaires les rappels en début de cours.

Concernant la durée totale des sessions de formation (16 heures), un enseignant et l'un des responsables de CFA ont pointé le **bien-fondé d'une formation longue qui permet une certaine souplesse en offrant la possibilité aux élèves de participer et d'interagir**, et donc de s'impliquer davantage. Mais les avis personnels divergent quant aux apports des 16 heures de formation. **Certains acteurs souhaiteraient au contraire réduire la durée de la formation SIMS**, en se focalisant sur les notions essentielles : *« Si c'était à refaire, je garderais tout mais je limiterais la formation à quelques heures, du genre quatre fois une heure et non quatre fois quatre heures »* (responsable de CFA). Pour l'un des enseignants interrogés, *« rajouter deux heures au programme actuel de PSE sur le budget suffirait je pense »*.

Les avis sur le rapport entre la durée du programme SIMS et l'implication des élèves sont donc assez divers selon les acteurs interrogés.

2.3 Davantage de liens entre les modules de formation et les cours généraux

Certains formateurs et enseignants ont proposé **d'établir plus de liens entre les cours généraux et la formation SIMS**, afin de renforcer la portée des cours comme du programme SIMS. Il avait été prévu avant de démarrer l'expérimentation que ne soient pas établis de liens directs entre les cours traditionnels et la formation. Cela a néanmoins été fait dans l'un des CFA, dans lequel un enseignant de gestion travaillait avec les apprentis en amont de chaque module sur les thématiques abordées lors du module suivant (prêt, taux d'intérêt, etc.), leur faisait préparer des questions à poser aux formateurs, puis revenait avec les apprentis en aval du module sur les notions abordées, ce qui était très appréciable selon l'un des bénéficiaires interrogés.

3/ Les prolongements de l'expérimentation

Deux types de prolongements du programme SIMS ont pu être identifiés : l'un est un projet de formation porté par l'ANSA, l'autre concerne deux des quatre CFA partenaires du projet. D'autres pistes de prolongements ont été évoquées par les différents acteurs.

3.1 Les projets de l'ANSA

Dans le cadre de la Conférence nationale de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale des 10 et 11 décembre 2012 servant à alimenter le Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale du gouvernement français, l'ANSA a apporté ses contributions aux réflexions de quatre des sept groupes de travail : « Accès aux services bancaires et lutte contre le surendettement », « Logement et hébergement », « Accès aux droits, aux biens essentiels et aux minima sociaux » et « Gouvernance des politiques de solidarité ». Dans sa contribution sur l'Accès aux services bancaires et lutte contre le surendettement, l'ANSA a proposé de lancer une expérimentation d'ampleur de modules d'éducation budgétaire au sein de l'Education Nationale.

Concernant les CFA, l'ANSA a proposé à l'ACFCI et à l'APCM de réfléchir avec eux sur la façon **d'intégrer l'éducation financière au niveau national dans les CFA**, dans leurs cours ou en déployant les modules. Le but est **d'agir en amont en initiant des formateurs qui formeront à leur tour les enseignants de PSE**.

3.2 Les projets de certains CFA

Deux des CFA ayant participé au programme SIMS ont décidé de poursuivre le projet en prévoyant dès la rentrée scolaire 2013 des modules d'éducation financière. **Plusieurs interventions de Finances et Pédagogie sont ainsi prévues dès l'année prochaine, des modules qui seront cependant beaucoup moins longs (1 à 2 heures) et moins nombreux que ceux de la formation SIMS**. Dans l'un de ces deux CFA, ces modules seront destinés autant aux Bac professionnels qu'aux CAP, mais « *en beaucoup plus light pour les CAP* » (responsable de CFA).

3.3 Projets évoqués par les partenaires du projet

Les différents acteurs ont entamé un début de réflexion sur les suites possibles du projet et sur la population cible pour ce genre de formation à l'éducation financière en dehors des élèves de CFA. Il s'agirait par exemple de proposer des **formations à tout moment de la vie** et adaptées au niveau de connaissances, éventuellement en mettant en place des **incitations financières**. L'idée serait également de **former des formateurs** en termes d'outils et de pratiques sur les sujets relatifs à la banque ou à la gestion budgétaire, notamment les **CESF** (Conseillers en Economie Sociale et Familiale) et des **jeunes désireux d'effectuer un Service Civique** et dont la mission pourrait être de dispenser une formation à l'éducation financière auprès de jeunes des missions locales.

Annexe 1 - Questionnaire

I - Votre budget : vos revenus et vos dépenses

1. Aujourd'hui, quelles sont vos sources de revenus ?

(Plusieurs réponses possibles)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Vos parents, votre famille | <input type="checkbox"/> Des petits boulots |
| <input type="checkbox"/> Le salaire versé par l'entreprise qui vous accueille dans le cadre de votre formation | <input type="checkbox"/> Autres (préciser) _____ |

2. Quel est le montant de vos revenus mensuels actuellement (tout compris : salaire, argent de poche, allocations, aides et autres...)?

Merci d'essayer de donner le montant même approximatif de vos revenus du mois dernier, ou de donner au moins une estimation à l'aide des montants ci-dessous.

_____ € (montant en clair)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 1 500 € et plus | <input type="checkbox"/> 300 à 499 € |
| <input type="checkbox"/> 1 000 à 1 499 € | <input type="checkbox"/> Moins de 300 € |
| <input type="checkbox"/> 500 à 999 € | |

3. Avec vos revenus actuels, actuellement, vous diriez que vous en sortez...

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Très difficilement | <input type="checkbox"/> Plutôt facilement |
| <input type="checkbox"/> Difficilement | <input type="checkbox"/> Facilement |
| <input type="checkbox"/> Plutôt difficilement | <input type="checkbox"/> Très facilement |

4. Quelles sont les dépenses que vous faites vous-même régulièrement depuis le mois de septembre (c'est-à-dire ce que vous achetez vous-même, avec votre argent)?

Plusieurs réponses possibles

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Des repas (dîner ou déjeuner) | <input type="checkbox"/> Des dépenses liées à votre logement (loyer, factures d'électricité, gaz ou autres) |
| <input type="checkbox"/> Des en-cas (pour grignoter) | <input type="checkbox"/> Des dépenses de téléphone, internet... |
| <input type="checkbox"/> Des cigarettes | <input type="checkbox"/> Des dépenses de loisirs (cinéma, sorties) |
| <input type="checkbox"/> Des vêtements | <input type="checkbox"/> Des taxes ou impôts |
| <input type="checkbox"/> Des dépenses liées aux transports en commun | <input type="checkbox"/> Autres (préciser) _____ |
| <input type="checkbox"/> Des dépenses liées à votre véhicule 2 roues ou autre (essence, réparations, assurance...) | |

5. Avez-vous des abonnements que vous payez vous-même chaque mois en ce moment ?

Plusieurs réponses possibles

- Téléphone portable (avec ou sans internet)
- Internet (avec le téléphone fixe)
- Télévision

- Autres abonnements : gaz, électricité ou autre...
(préciser) _____

6. Savez-vous combien d'argent environ vous dépensez chaque mois en ce moment (le mois dernier)?

- Oui précisément (à 10 € ou 20 € près environ)
 Oui à peu près (à 50 € près environ)
 Non pas précisément
 Non je n'en ai aucune idée=> **aller en Q8**

7. Combien dépensez-vous environ chaque mois actuellement ?

Merci d'essayer de donner le montant même approximatif de vos dépenses du mois dernier, ou de donner au moins une estimation à l'aide des montants ci-dessous.

_____ **€ (montant en clair)**

- 1 500 € et plus €
 1 000 à 1 499 €
 500 à 999 €
 300 à 499 €
 Moins de 300 €

8. Suivez-vous vos dépenses au fur et à mesure (dans un carnet, dans un fichier informatique...) actuellement ?

- Oui
 Non

9. Vous est-il arrivé de faire un « budget » ces derniers temps (pour savoir ce que vous recevez comme argent et ce que vous pouvez dépenser) ?

- Chaque mois
 Pour certaines occasions
 Jamais

10. Vous est-il déjà arrivé de ne pas pouvoir payer à temps certaines factures au cours des derniers mois ?

- Oui, cela vous est arrivé plusieurs fois
 Oui, cela vous est arrivé quelques fois mais rarement
 Cela ne vous est jamais arrivé

11. Actuellement, lorsque vous avez besoin d'acheter quelque chose qui coûte environ 100€, que faites-vous ?

1. Vous l'achetez sans vous poser de question
2. Vous vérifiez d'abord que vous avez suffisamment d'argent
3. Vous essayez de l'acheter à crédit, ou de payer en plusieurs fois
4. Vous mettez de l'argent de côté pour l'acheter plus tard

II – Epargner et emprunter de l'argent

12. Vous est-il arrivé de mettre de l'argent « de côté » au cours des 3 derniers mois?

- Chaque mois
- De temps en temps mais pas tous les mois
- Jamais => **aller en Q16**

13. Savez-vous quelle somme vous avez mis de côté environ au cours des 3 derniers mois ?

- Oui précisément (à 10 € ou 20 € près environ)
- Oui à peu près (à 50 € près environ)
- Non pas précisément
- Non je n'en ai aucune idée => **aller en Q15**

14. A combien s'est élevée cette somme environ au cours des 3 derniers mois?

Merci d'essayer de donner un montant même approximatif, ou de donner au moins une estimation à l'aide des montants ci-dessous.

_____ € (montant en clair)

- 1 500 € et plus €
- 1 000 à 1 499 €
- 500 à 999 €
- 300 à 499 €
- Moins de 300 €

15. Pour quelles raisons avez-vous mis de l'argent de côté ?

- Par sécurité, en cas de besoin ou de difficulté
- Pour pouvoir vous acheter quelque chose plus tard
- Pour aider votre famille si besoin
- Pour faire un cadeau à quelqu'un (pour un anniversaire, pour Noël ou autre)
- Pour financer un projet personnel (ex : vacances, achat d'ordinateur...) ou professionnel (ex : création d'entreprise)

16. Avez-vous emprunté de l'argent au cours des 3 derniers mois (à une banque ou à quelqu'un de votre entourage) ?

- Oui à une banque
- Oui à quelqu'un de mon entourage (famille, ami, proche...) ?
- Non => **aller en Q18**

17. Pour quelles raisons avez-vous emprunté ?

- Pour vous acheter quelque chose
- Pour aider votre famille
- Pour faire un cadeau
- Pour financer un projet personnel (ex : voyage) ou professionnel (ex : création d'entreprise)

18. Avez-vous payé un achat à crédit dans un magasin au cours des 3 derniers mois (en plusieurs fois avec ou sans frais ou avec une carte de crédit du magasin) ?

- Oui en payant en plusieurs fois (avec ou sans frais)

- Oui avec une carte de crédit
- Non vous n'avez pas fait d'achat à crédit

III – Votre compte bancaire : vous êtes concerné par ces réponses si vous avez au moins un compte bancaire (compte courant, épargne, postal...)

19. Actuellement, avez-vous un compte bancaire ?

- Oui
- Non => **aller en Q32**

20. Depuis combien de temps ?

- Moins d'un an
- 1 à 2 ans
- 2 à 5 ans
- Vous ne savez pas du tout

21. Utilisez-vous régulièrement ?

- | | Oui | Non |
|--------------------|--------------------------|--------------------------|
| Une carte bancaire | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Un chéquier | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

22. Avez-vous déposé ou reçu régulièrement de l'argent sur ce compte au cours des 3 derniers mois ?

- Chaque mois
- Moins souvent
- Jamais
- Vous ne savez pas

23. Au cours des 3 derniers mois, avez-vous suivi votre compte bancaire pour savoir combien il vous restait ?

- Chaque semaine
- 1 à 2 fois par mois
- Moins souvent
- Jamais => **aller en Q25**

24. Comment avez-vous suivi votre compte ?

- Via les relevés mensuels envoyés par la banque (courrier ou e-mail)
- En consultant votre compte par internet
- Via des alertes SMS / mail en cas de débit
- Autre, préciser _____

25. Au cours des 3 derniers mois, avez-vous vérifié si vos relevés bancaires ne contenaient pas d'erreur ?

- A chaque fois
- Souvent
- Rarement
- Jamais

26. Votre banque vous prend-elle des frais pour faire fonctionner votre compte ?

- Oui elle me prend des frais
- Non elle ne me prend pas de frais
- Vous ne savez pas

27. Vous est-il arrivé que votre compte soit « à découvert » ou « en négatif » au cours des 3 derniers mois (c'est-à-dire que vous avez dépensé plus d'argent que ce que vous aviez sur votre compte) ?

- Oui, souvent
- Oui, de temps en temps
- Oui mais rarement
- Non, cela n'est jamais arrivé

28. Avez-vous un autre compte pour mettre de l'argent de côté (Livret d'Épargne, Livret A, Livret jeunes ou autre) ?

- oui
- non => **aller en Q31**

29. Savez-vous combien vous avez sur ce compte « épargne » ?

- Oui précisément (à 10€ ou 20€ près)
- Oui à peu près (à 50€ près)
- Non pas vraiment
- Non je n'en ai aucune idée

30. Ce compte « épargne » vous rapporte-t-il de l'argent ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

31. Avez-vous eu des contacts avec un conseiller de votre banque au cours des 3 derniers mois (en agence, par téléphone ou par e-mail) ?

- Oui une fois
- Oui plusieurs fois
- Non aucun contact

IV – Votre opinion sur les banques, le crédit et l'épargne

32. A propos de l'ÉPARGNE : êtes-vous d'accord avec les phrases suivantes ?

<i>Cochez la case correspondante</i>	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne sait pas
Cela ne sert à rien d'épargner des petites sommes.	<input type="checkbox"/>				
Cela ne rapporte rien d'épargner.	<input type="checkbox"/>				
Si on veut réellement épargner, il faut mettre de l'argent de côté régulièrement.	<input type="checkbox"/>				
Pour mettre de l'argent de côté, il faut avoir un compte d'épargne en plus de son compte habituel.	<input type="checkbox"/>				
Mettre de l'argent de côté, cela évite d'avoir à emprunter de l'argent.	<input type="checkbox"/>				
Quand on a un peu d'argent il vaut mieux le donner à ses proches ou à sa famille quand ils en ont besoin plutôt que d'épargner pour soi-même.	<input type="checkbox"/>				

33. A propos des EMPRUNTS : êtes-vous d'accord avec les phrases suivantes ?

<i>Cochez la case correspondante</i>	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne sait pas
Il faut éviter d'emprunter de l'argent, c'est trop risqué.	<input type="checkbox"/>				
Ce n'est pas un problème d'emprunter, quand on est sûr de pouvoir rembourser.	<input type="checkbox"/>				
Les jeunes avec un petit salaire n'ont pas le choix du crédit car peu de banques veulent leur prêter.	<input type="checkbox"/>				
Tous les crédits sont à peu près équivalents, ce n'est pas la peine de passer trop de temps pour en choisir un.	<input type="checkbox"/>				

34. Finalement, si vous aviez besoin d'emprunter de l'argent, est-ce que

- Vous chercheriez le crédit le moins cher
- Vous choisiriez le premier crédit pour lequel votre demande est acceptée

35. Selon vous, à quoi sert l'épargne, le fait de mettre de l'argent de côté ? (question ouverte)

V – POUR TERMINER

36. Quel âge avez-vous ?

_____ ans

37. Etes-vous

- Une fille
- Un garçon

38. Quelle est votre situation de logement

- Vous habitez chez vos parents
- Vous habitez en internat ou en foyer
- Vous avez votre propre logement / appartement
- Vous êtes en collocation
- Autre

39. Avez-vous déjà suivi un ou des cours pour apprendre à faire attention à votre compte en banque ou aux achats à faire...?

- Oui
- Non

MERCI de vos réponses

Annexe 2 - Guide d'entretien acteurs et partenaires

Evaluation qualitative

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE

Présentation de la structure

- Historique de la structure
- Champ d'action habituel de la structure : missions, publics, territoire

Présentation du répondant et implication dans le projet

- Fonction du répondant et rôle dans le projet
- Processus d'implication dans le projet : comment avez-vous initialement connu le dispositif ? Qu'en avez-vous alors pensé ? Pourquoi avez-vous souhaité participer au projet ?

Le contexte de mise en œuvre du projet

- Quel diagnostic a conduit à proposer ce projet ?
- Historique de la construction du projet, acteurs impliqués dans la conception du projet

Caractère innovant du projet par rapport à l'existant

- Description du système national et identification du droit commun (descriptions des dispositifs, leurs financeur et porteurs, le public cible, les résultats) / recueil de données, documentations pour une analyse documentaire plus approfondie :
 - Dispositifs pour l'information et l'éducation financière ;
 - Dispositifs d'incitation à l'épargne ;
 - Fonctionnement du système de crédit et dispositifs nationaux de lutte contre le surendettement.
- Quelles sont les actions qui étaient déjà mises en œuvre par le porteur auprès du public cible et/ou sur les questions d'épargne / d'éducation financière ?
- Le projet est-il la poursuite ou l'extension d'un projet déjà existant ?
- Les partenariats préexistaient-ils à ce projet ou sont-ils nouveaux ?

DESCRIPTION DU PROJET

Les objectifs du projet

- Objectifs qualitatifs
- Objectifs quantitatifs (chiffrés) et indicateurs
- Opinion personnelle quant aux objectifs poursuivis

- Y a-t-il eu une modification des objectifs par rapport à ce qui était initialement prévu ?

Les bénéficiaires : processus de recrutement et degré d'adhésion

- Description du public cible
- Processus d'identification du public : comment les trouve-t-on ? Est-ce basé sur le volontariat ?
- Y a-t-il une sélection des bénéficiaires (sur quels critères) ?
- Effectifs attendus et réalisés
- Adhésion du public : taux de participation, abandons
- Le public effectivement intégré au programme correspond-il à ce qui avait été anticipé ?

Détail des actions mises en œuvre

- Organisation globale du projet, identification des différents niveaux de mise en œuvre (pilotage technique, mise en œuvre opérationnelle sur le terrain)
- Description détaillée de l'ensemble des **actions** mises en œuvre (nature des actions, contenu, fréquence, lieu, nombre de participants ...)
- Actions de **communication** pour mobiliser les partenaires, informer les bénéficiaires ; communication ou événements organisés autour du projet.
- **Coordination** du projet entre les différents partenaires : réunions, échanges, retours d'expérience... Qualifier la dynamique partenariale.
- **Outils** mobilisés (construits pour le projet ou issus d'expériences antérieures)
- Eventuels ajustements par rapport à ce qui était prévu sur le papier

Les moyens mobilisés

- Financiers, matériels
- Humains (recrutements, qualification et formation des intervenants)
- Partenaires mobilisés : rôle et implication. Y a-t-il des partenaires qui étaient prévus et qui n'ont pas pu être mobilisés ? A l'inverse, y a-t-il des partenaires qui n'avaient pas été identifiés et qui ont rejoint le projet ?

ELEMENTS DE BILAN

Bilan

- Points forts, points faibles du dispositif
- Difficultés rencontrées
 - Difficultés liées au public : adhésion, motivation, comportement.
 - Difficultés organisationnelles, financières, matérielles ou techniques
 - Difficultés liées aux partenariats (opérationnels, institutionnels, économiques).
- Impact sur les bénéficiaires :
 - Opinion globale du répondant et éventuels retours qu'il a de la part des bénéficiaires

- Impact sur le **comportement** des bénéficiaires :
 - o comportement vis-à-vis de l'épargne / crédit ;
 - o comportement vis-à-vis des dépenses et de la gestion du budget.
 - o Durabilité des effets sur le comportement au-delà de l'expérimentation.
- Impact sur le niveau de **compréhension** des bénéficiaires :
 - o Sur les principes de fonctionnement du système bancaire
 - o Sur les principes de fonctionnement de l'épargne et du crédit
 - o Sur les avantages et les inconvénients à l'épargne et au crédit.
- Impact sur les pratiques professionnelles des acteurs opérationnels et des partenaires
- Impact sur les dynamiques partenariales
- Pistes d'amélioration
- Le projet aujourd'hui : pérennisation / essaimage du projet ? Impact sur les politiques publiques ?

EVALUATION

- Impact de l'évaluation sur la définition et la mise en œuvre du projet
- Point sur le tableau de bord
- Modalités de mise en place de l'enquête quantitative auprès des bénéficiaires :
 - Retour sur les modalités de passation
 - Processus de sélection de l'échantillon témoin
 - Suivi des bénéficiaires et des témoins, outils mis en œuvre pour permettre un taux de réponse élevé en première et en deuxième interrogation ;
 - Difficultés rencontrées.
- Récupérer les données complémentaires sur les bénéficiaires ie montant épargné, fréquence des versements

Annexe 3 – Guide d'entretien bénéficiaires

Mai 2013

Evaluation qualitative

Présentation synthétique du répondant

- Age, situation familiale et de logement, situation d'activité, situation financière.
- Evolution de la situation depuis 2 ans ?
- Autres formations en lien avec l'éducation financière ?

Implication dans le projet SIMS

- Qui vous a parlé du programme pour la première fois ?
- Qu'en avez-vous alors pensé ?
- Quelles étaient vos attentes en rejoignant le programme ?
- Etiez-vous présent à l'ensemble des sessions de formation ? Pourquoi ?

Description du programme

- Qu'avez-vous fait pendant le programme ?
- Comment les modules se sont-ils déroulés (durée, nombre de participants, interaction...). Quelles thématiques avez-vous abordé ? Qu'avez appris ? Qu'est-ce qui vous a plu, moins plu ? Est-ce que c'était facile ?
- Comment avez-vous trouvé l'intervenant ? Comment animait-il les sessions de formation ?
- Qu'avez-vous pensé de la durée de la formation (16 heures) et de la durée des sessions (4 heures) ?

Opinion et impact du programme

- Qu'avez-vous pensé du programme dans l'ensemble ? Points forts / points faibles ?
- Est-ce que cela vous est utile aujourd'hui ?
- Impact sur les connaissances
 - l'épargne : impact sur l'opinion quant à l'utilité de l'épargne ?
 - Idem sur le crédit, la gestion du budget, le fonctionnement de la banque / la relation à la banque.
- Impact sur les pratiques
 - l'épargne : Avez-vous épargné depuis la fin du programme ? Cela a-t-il un impact sur votre situation financière (pendant et après le programme SIMS)?
 - Impact sur les pratiques en matière de crédit, gestion du budget, fonctionnement de la banque / relation à la banque.
- Gérez-vous votre argent différemment ? Votre situation financière a-t-elle évolué ? Envisagez-vous l'avenir différemment ?

- La participation au programme a-t-elle eu un impact sur votre parcours personnel ou professionnel (recherche d'emploi ou de formation, réalisation de projet) ?
- Quelles étaient les différences entre la formation SIMS et le cours de PSE ?

Pistes d'amélioration

- Si on vous le proposait, souhaiteriez-vous participer à nouveau à ce programme ? Le recommanderiez-vous à vos proches ? Pour quelles raisons ? Qu'est-ce qu'il faudrait garder ?
- Selon vous, comment pourrait-on améliorer ce programme ?



Cette publication bénéficie du soutien du programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale (2007-2013).

Ce programme est géré par la Commission européenne. Il a été établi pour appuyer financièrement la poursuite des objectifs de l'Union européenne dans les domaines de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances et contribuer ainsi à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 dans ces domaines. Le programme, qui s'étale sur sept ans, s'adresse à toutes les parties prenantes susceptibles de contribuer à façonner l'évolution d'une législation et de politiques sociales et de l'emploi appropriées et efficaces dans l'ensemble de l'UE-27, des pays de l'AELE-EEE ainsi que des pays candidats et précandidats à l'adhésion à l'UE.

L'information contenue dans cette publication ne reflète pas nécessairement la position ou l'avis de la Commission européenne.